

MÉTÉO D'ALGER:
DIMANCHE 15 MAI 2011
13°C / 23°C

Dans la journée :
Très ensoleillé
Vent à 24 km/h
Humidité : 70 %

Dans la nuit :
Très clair
Vent à 23 km/h
Humidité : 80 %

IN : algerie.meteosun

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

HORAIRES DES PRIÈRES
Dimanche 15 mai 2011

Dohr : 12h44
Assar : 16h34
Maghreb : 19h51
Icha : 21h24

Lundi 16 mai 2011

Fedjr : 03h57
Chourouk : 05h40

LA CPI S'APPRÊTE À METTRE LES PIEDS DANS LE PLAT LIBYEN DÈS CE LUNDI

La liquidation de Kadhafi se précise

La solution de la crise libyenne serait-elle liée à la disparition, physique ou politique de Mouammar Kadhafi ? On est enclin à le penser eu égard à l'agitation médiatico-politique qui entoure le sort du leader libyen, donné pour blessé par le ministre italien des Affaires étrangères Franco Frattini, qui n'est pas à une intoxic près, pour ce qui est de la Libye et de son leader qu'il ne porte pas dans son cœur, alors que Berlusconi lui déroulait, il y a encore peu, le tapis rouge et au moment où les investissements libyens dans l'économie italienne sont vitaux pour une économie en grave crise.

Est-ce pour ces raisons inavouées que l'on veut voir à tout prix à Rome mais aussi à Paris, Kadhafi plutôt mort que vif, quitte à plonger encore plus la Libye dans le chaos ? D'autant que l'on découvre là aussi, l'importance des investissements du Fonds souverain libyen dans les secteurs de pointe de l'industrie française. La perspicacité des donneurs d'ordre libyens qui ont ciblé les plus grands groupes industriels français, force l'admiration quant on sait la destinée peu rentable des réserves de l'Algérie et les faibles intérêts qu'elles rapportent. Ainsi, jusqu'à hier, on continuait à entretenir sciemment l'incertitude sur le

sort de Kadhafi, malgré le bref message audio, dans lequel il a affirmé que les bombardements de l'Otan ne l'atteindront pas. «Je vais vous dire que vos bombardements ne m'atteindront pas, parce que des millions de Libyens me portent dans leur cœur», a-t-il lancé à l'Otan. Ce message audio était une réponse aux propos du ministre italien des Affaires étrangères, Franco Frattini, qui avait jugé «crédibles» des déclarations de l'évêque de Tripoli selon lesquelles Kadhafi serait blessé et aurait fui la capitale, mais précisé que son gouvernement ne disposait d'aucun élément sur le sort actuel de Kadhafi. Or, l'évêque de Tripoli, Mgr Giovanni Martinelli a démenti vendredi soir avoir tenu de tels propos: «Ce qu'a dit le ministre des Affaires étrangères n'est pas vrai parce que je n'ai jamais dit que le leader libyen était blessé», «ni qu'il était parti de Tripoli».

La manipulation du MAE italien est patente et l'on s'interroge aussi sur le rôle des hauts représentants de l'Eglise en pays arabes et sur leur proximité avec les gouvernants de leur pays d'origine. L'agitation diplomatique de Rome mais aussi celle de Paris, où était reçu hier le numéro deux du CNT, Mahmoud Jibril, cache mal leur inquiétude face à l'enlèvement militaire patent des forces rebelles même si on annonce des avancées militaires sur le terrain et un début de savoir-faire. Une avancée due en grande partie à la présence massive de conseillers militaires et au recours à des sociétés privées généreusement financées grâce aux pays du Golfe. En quête d'argent et d'armes,



Mouammar Kadhafi

Jibril a rencontré le président français Nicolas Sarkozy qui souhaite organiser une «Conférence des amis de la Libye», pour donner plus d'assise internationale au CNT, afin de lui permettre de se financer et surtout d'avoir recours aux mercenaires étrangers à travers les sociétés privées. D'où la grosse déception de l'Italie, de la France et de la Grande-Bretagne, trois pays fortement engagés dans la guerre civile libyenne, de voir que les États-Unis se sont abstenus de reconnaître diplomatiquement le Conseil national de transition (CNT), l'organe dirigeant des rebelles, tout en le jugeant «légitime et crédible» lors de la visite de son dirigeant à la Maison-Blanche.

M. Jibril avait dit attendre de ses entretiens à la Maison-Blanche que les États-Unis reconnaissent officiellement les rebelles libyens. M. Donilon a réitéré la position du président Obama, selon qui, le dirigeant libyen Mouammar Kadhafi «a perdu sa légitimité» et «doit abandonner le pouvoir immédiatement». Le conseiller américain a aussi «applaudi l'engagement du CNT en faveur d'une transition pluraliste et d'un avenir démocratique en Libye». À Washington, Mahmoud Jibril, qui passe pourtant pour l'homme des Américains, n'a pas cessé de se lamenter : « Nous sommes face à un problème financier très aigu, nous n'avons presque plus d'argent », a-t-il expliqué. La rébellion aura besoin, d'après lui, de 3 milliards de dollars dans les mois à venir pour faire face à ses dépenses, notamment le paiement des fonctionnaires. De fait, une mécanique parlementaire s'est mise en place cette semaine au Congrès, suite

Mokhtar Bendib

LE TRAIT DU COURRIER



BEKACEM

SAHARA OCCIDENTAL Amnesty dénonce la forte répression marocaine

Dans son rapport, qui vient d'être rendu public, sur la situation au Maroc et au Sahara Occidental durant l'année 2010, l'organisation internationale de défense des droits humains, Amnesty International a dénoncé la forte répression exercée par les forces d'occupation marocaines au Sahara Occidental. « La liberté d'expression, d'association et de réunion était toujours restreinte, tout particulièrement à propos de questions considérées comme politiquement sensibles, et notamment le statut du Sahara Occidental. Cette année encore, des défenseurs des droits humains, des journalistes, des membres du groupe politique interdit, Justice et bienfaisance, ainsi que des militants sahraouis ont été harcelés et poursuivis pour des motifs politiques. Plusieurs dizaines de personnes soupçonnées d'infractions liées à la sécurité ont été emprisonnées ; certaines, maintenues au secret, auraient été torturées ou maltraitées. Des affrontements ont éclaté lorsque les forces de sécurité ont fait évacuer par la force des milliers de Sahraouis d'un campement dressé à titre de protestation. Plusieurs personnes ont été tuées et d'autres ont été blessées. Les arrestations et les expulsions collectives d'étrangers se sont poursuivies. Des condamnations à mort ont été prononcées ; aucune exécution n'a eu lieu. Aucune mesure n'a été prise pour traduire en justice les auteurs de violations flagrantes des droits humains commises dans le passé. Les réformes du cadre juridique et institutionnel promises de longue date tardaient à être mises en œuvre », indique le rapport d'Amnesty.

Le Conseil de sécurité des Nations unies a renouvelé en avril le mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara Occidental (Minurso), qui ne prévoit aucun mécanisme de surveillance de la situation des droits humains. « Al rappelle qu'« En octobre également, des milliers de Sahraouis ont dressé un campement à Gdim Izik, à

quelques kilomètres d'El Ayoun, pour protester contre la marginalisation dont ils se disaient victimes et l'absence d'emplois et de logements. Les forces de sécurité ont démantelé ce campement le 8 novembre. Elles ont évacué par la force plusieurs milliers de Sahraouis, ce qui a provoqué des violences à l'intérieur du campement. De nombreux manifestants ont été frappés et ont vu leurs biens détruits. Des violences entre communautés ont éclaté peu de temps après à El Ayoun, où des personnes ont été blessées et des biens endommagés. Deux cents personnes environ ont été arrêtées ; beaucoup ont été torturées ou maltraitées durant leur détention. Au moins 145 détenus ont été inculpés de trouble de l'ordre public, entre autres infractions ; 20 d'entre eux, des civils, ont comparu devant un tribunal militaire de Rabat. »

Amnesty a relevé par ailleurs que les autorités marocaines « continuaient de restreindre l'exercice pacifique de la liberté d'expression, d'association et de réunion des Sahraouis partisans de l'autodétermination du Sahara Occidental. Des défenseurs des droits humains et des militants sahraouis ont été harcelés et placés sous étroite surveillance par des membres des forces de sécurité ; certains ont été inculpés pour des motifs politiques. Les organisations sahraouies de défense des droits humains étaient toujours confrontées à des obstacles administratifs qui empêchaient leur reconnaissance légale. » Elle rappelle que Ahmed Alansari, Brahim Dahane et Ali Salem Tamek sont « toujours maintenus en détention et que quatre autres militants sahraouis arrêtés en même temps qu'eux en octobre 2009 ont été remis en liberté dans l'attente de leur procès ». Les sept hommes, appréhendés à leur retour d'Algérie où ils s'étaient rendus dans les camps sahraouis, avaient été inculpés d'« atteinte à la sécurité intérieure » du Maroc.

Mokhtar Bendib

La liquidation de Kadhafi se précise

Page 24

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro
Dimanche 15 mai 2011 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°2188 - 8^e année

DES PLAGES EN JACHÈRE ET D'AUTRES EN TRAVAUX SUR LE LITTORAL ALGÉROIS

LA SAISON ESTIVALE COMPROMISE ?



● La grande plage de Aïn Taya interdite à la baignade

Lire en page 5

Ph: Bouahlem S.



Ph: Bouahmedjah B.

LOUISA HANOUNE À PROPOS DE LA SITUATION DANS LES PAYS ARABES

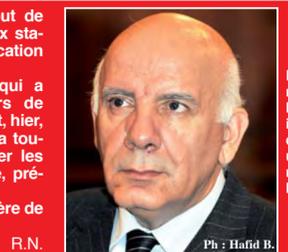
«DES STRATÉGIES DIABOLIQUES POUR S'ACCAPARER LES RICHESSES»

Page 3

L'HIPPODROME DE TIARET FRAPPÉ PAR UNE GRAVE ÉPIDÉMIE ÉQUINE Gros danger sur le cheval

Un syndrome respiratoire aigu a fait son apparition, depuis une semaine déjà, parmi le cheptel équin stationné à l'hippodrome de Tiaret. Il s'agit, selon des spécialistes, soit de grippe équine, soit de gourme. Dans les deux cas, cette affection est éminemment contagieuse et risque de décimer tout le cheptel de la région et, partant, le cheptel national, si des mesures d'urgence ne sont pas prises. Selon les mêmes spécialistes, il est impératif de mettre en quarantaine

l'hippodrome de Tiaret et surtout de dispenser de course les chevaux stationnés sur place jusqu'à l'éradication de cette épidémie. Paradoxalement la Schpm, qui a interdit aux chevaux coursiers de Tiaret d'effectuer le déplacement, hier, sur l'hippodrome du Caroubier, a toujours l'intention de faire disputer les épreuves de quinté et de quarté, prévues mardi prochain à Tiaret. Que fait-on à la DSV du ministère de tutelle ?



Le ministre de l'Agriculture interpellé devant une réelle menace sur le cheval.

R.N.

Ph : Hafid B.

ARCELOMITTAL ANNABA Le gouvernement approuve le plan d'investissement

P2

LES ENSEIGNANTS À PROPOS DE LA LIMITATION DES COURS POUR LE BAC

Une mesure à effacer

P2

CITOYEN ENLEVÉ À BENI DOUALA

Sit-in aujourd'hui à Tizi Ouzou

P4

EN : LA LISTE DES 22 JOUEURS RETENUS POUR LE MATCH FACE AU MAROC

Ferradj, Soudani et Doukha, les nouveautés de Benchikha

P15

ARCELORMITTAL ANNABA

Le gouvernement approuve le plan d'investissement

Les représentants des travailleurs d'ArcelorMittal Annaba se sont rencontrés, une nouvelle fois, à Alger, pour débattre du dossier de l'investissement 2011-2015.

Cette rencontre, qui s'est déroulée le 11 mai, s'inscrit à l'initiative de Abdelmadjid Sidî Saïd, patron de la Centrale syndicale. Elle a permis à la délégation syndicale, menée par Smaïn Kouadria, en sa qualité de secrétaire général du syndicat, le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, et Abdelmadjid Bourrai, président du comité de participation, de discuter, entre autres, de la rénovation de la cokerie, la réfection du haut-fourneau numéro 2 et d'autres agglomérations industrielles situées à l'intérieur du complexe sidérurgique. Le plan d'investissement, a-t-on indiqué lors de cette réunion, vise l'augmentation de la production de la filière fonte à hauteur de 1,4 million de tonnes par an ainsi que l'implantation d'une unité de réduction directe (DRI) qui permettra de porter la production d'acier à 2,4 millions de tonnes, pour une valeur globale d'investissement est de l'ordre de 500 millions d'euros.

Selon Smaïn Kouadria, ce plan nécessite pour sa réussite, des mesures d'accompagnement telles des financements de crédits à l'investissement, des avantages Andi, l'augmentation des capacités de la Sntf pour le transport des minerais de fer vers le complexe sidérurgique d'El-Hadjar, la fourniture de gaz pour la phase DRI et enfin une fiabilité sociale durable. Le cas de la tuberie sans soudure (TSS) a été également au centre des discussions avec le ministre de l'Industrie, Mohamed Benmeradi, ceci en vue de la relance des



commandes gré à gré avec les clients potentiels comme Sonatrach, Sonelgaz et Naftal.

Le représentant du gouvernement a été, selon la délégation des travailleurs qui l'avait rencontré, attentif à l'exposé détaillé des syndicalistes d'ArcelorMittal et a «affiché toute sa disponibilité d'accompagner personnellement le dossier d'investissement». Le ministre a aussi déclaré aux membres de la délégation que «les travailleurs et la direction générale d'ArcelorMittal soient informés que l'investissement de 500 millions d'euros aura bel et bien lieu au complexe sidérurgique». Et d'ajouter à ses interlocuteurs que «l'acier est un produit stratégique pour le pays. Que représente l'accompagnement d'un investissement de 500 millions d'euros pour assurer une importante partie des besoins du marché national en acier lorsque l'on sait que l'Algérie paie actuellement une facture de 20 milliards d'euros pour l'importation de ce produit». Il a d'ailleurs chargé ses principaux collaborateurs de mûrir et ficeler le dossier pour qu'il soit inscrit pour approbation à l'ordre du jour, au pro-

chain Conseil de participations qui se tiendra dans les tout prochains jours.

Concernant le cas de la TSS, l'accord a été donné par le ministre pour la passation de commandes gré à gré avec les clients potentiels. Des démarches seront effectuées, a-t-on ajouté, pour régler la question. Parmi les autres sujets évoqués, il y a lieu de citer le comportement des créances précomptes TVA. À ce sujet, le ministre de l'Industrie a donné son accord pour le remboursement sous réserve de tirer au clair certains points restés en suspens. À la lumière de ce qui a précédé, l'investissement à ArcelorMittal Annaba est pris au sérieux par les autorités et il ne reste qu'à mettre les dernières retouches avant sa mise en œuvre effective. Les travailleurs du complexe, qui ont affirmé leur disposition à relever le défi d'une production qualitative et quantitative, attendent un signal fort de la part de ceux qui font tout pour remettre le train sur rails. Une augmentation significative des salaires est synonyme de placement et d'investissement sur cette force vive et productrice de richesses...

Khadidja B.

LES ENSEIGNANTS À PROPOS DE LA LIMITATION DES COURS POUR LE BAC Une mesure à effacer

C'est fait. Le ministre de l'Éducation nationale a tenu parole. Il a rendu, hier, publique la liste des cours concernés par les épreuves du Bac. Celui-ci est prévu le 11 juin.

Ces dernières (épreuves) concernent 90% du programme. Le taux d'avancement du programme n'est pas étonnant. Cette année, les cours ont été dispensés d'une façon continue. Contrairement à l'année dernière, il n'y a pas eu de perturbations.

Mais, voilà, que cette démarche de limiter aux élèves les cours à réviser ne fait plus l'unanimité auprès des enseignants. Meziane Meriane, coordinateur du Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest) estime que le département de Benbouzid doit revoir sa copie sur cette question. Pour lui, il faut, impérativement, laisser les élèves réviser la totalité des cours. Les expériences des années précédentes ont prouvé qu'une telle mesure (la révision de la totalité des cours) reste possible bien que les cours ne soient terminés qu'à 100%.

À quelques différences près, le chargé de la communication du Conseil des lycées d'Algérie (CLA) abonde dans le même sens. Achour Idir, indiquera que la démarche est à rejeter. Elle ne doit pas, à ses dires, exister. Le cas échéant, elle devient une culture et les conséquences n'en seront que fâcheuses à l'avenir. Le chargé de la communication du Conseil national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Cnapest), soulignera que les élèves n'auront pas le bagage suffisant leur permettant de poursuivre, dans les meilleures conditions possibles, leurs études à l'université. Les cours occultés, non introduits dans la grille des sujets d'examen, pèseront de tout leur poids sur le cursus universitaire des lauréats.

Le Cnapest ainsi que le CLA n'ont pas caché, également, leurs inquiétudes de voir les élèves interpréter la décision de limiter les cours d'examen comme un « droit absolu » non sans entraîner, dans ce cas de figure, le ministère dans une situation ingérable à l'avenir. Pour ces raisons et bien d'autres, indiquera notre interlocuteur, l'annulation de cette décision devient, aujourd'hui, une nécessité de premier ordre afin de sauvegarder un tant soit peu « la crédibilité » de l'école algérienne, déjà « sinistrée ».

La meilleure solution, pour lui, réside en l'allègement des programmes avec un volume horaire en adéquation avec ce dernier (programme). Cette procédure aura pour effet, ajoutera-t-il, d'achever les cours à temps sans précipitation aucune. Même si le Cnapest trouve raisonnable le taux d'avancement du programme cette année estimé à raison de 90% par le ministère, il n'en demeure pas moins que la manière avec laquelle ces cours ont été prodigués aux élèves n'a pas été du goût du Syndicat. Son chargé de communication soutient que ceux-ci (cours) ont été dispensés d'une manière précipitée.

Selon lui, les inspecteurs ainsi que les directeurs des établissements scolaires ont exercé, sur instruction du ministère de l'Éducation nationale, des pressions sur les enseignants, notamment au premier trimestre.

L'objectif n'est autre que d'achever le programme sans se rendre compte de la manière.

Amokrane Hamiche

DU TIC AU TAC

«Les Américains ont tué le cheikh mais ils doivent savoir que les braises du jihad rougeoient à présent plus que pendant sa vie.»



Le chef d'al Qaïda dans la péninsule arabique (Aqpa) Nasser al-Wahishi dans un message diffusé après la mort d'Oussama Ben Laden.

- Obama a tué le cheikh... qui allez vous brûler ?



«Kadhafi est le commandant en chef des forces armées. Il est celui qui encourage tout le monde à combattre. Donc nous estimons justifié qu'il soit une cible légitime.»

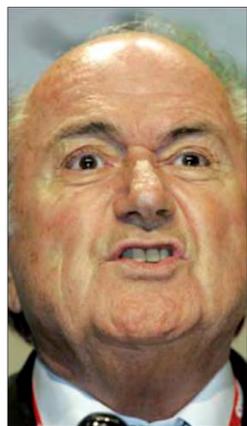
Moustapha Abdeljalil, président du Conseil national de transition (CNT), qui représente l'opposition libyenne.

- Pourquoi vous, vous n'avez pas pris les armes dès la première heure ? Cible légitime que tu dis ? Les Arabes, risée légitime, plutôt oui...

«Je serai à Marrakech pour encourager mes frères.»

Yazid Mansouri, ancien intensional, in le Buteur.

- Cela t'honore !



«Les élections pourraient causer un séisme.»

Sepp Blatter, président de la Fifa.

- Joseph tu fais un trop nombriliste là... et l'alternance au pouvoir, alors ?

C'EST COMME ÇA

SIX JOURS SUR SEPT

Lors de la retransmission du match ESS-Coton Sport en direct de Sétif, le commentateur de Canal Algérie ne cessait de cultiver l'espoir de voir marquer un troisième but en évoquant... le vendredi 13! Une croyance qui attribue à cette date une chance inouïe ou une poisse irréparable. Sauf que cette croyance est loin d'être inscrite dans notre culture tout comme passer sous une échelle ou devant un chat noir. Des superstitions tout droit importées d'outre-mer. Il ne manquait plus qu'une choufafa comme consultante. Et ça, c'est quand même notre culture. *Khalid*

FAUT Y CROIRE !

«Gosto» c'est du costaud !

Du nouveau chez Mobilis : l'opérateur historique de téléphonie mobile lance , à compter du 14 mai 2011, la nouvelle version de son offre «Gosto». Une offre vraiment costaud. Et pour cause.

- La possibilité de configurer trois numéros favoris Mobilis à seulement 1 DA/30 secondes.

- Une tarification unique vers tous les réseaux, l'appel est à 5DA/30 secondes.

- Des bonus SMS valables vers tous les réseaux pour chaque appel émis ; 1 appel émis = 1 SMS offert (hormis les numéros favoris).

Mobilis précise, que les anciens abonnés de l'offre «Gosto» se verront automatiquement basculés vers cette nouvelle offre et bénéficieront aussi de ces avantages.



Chelghoum-Laïd : un enfant mort de la rage



Un garçon de 12 ans et répondant aux initiales de H.O, habitant de la cité Boukerrana de Chelghoum-Laïd, est décédé, avant-hier au C.H.U de Constantine, service des maladies infectieuses, suite à des complications dues au virus rabique, selon des affirmations médicales. Cela fait plus d'un mois que cet enfant a été mordu par un chien errant, indiquent-on de sources dignes de foi. Ce dramatique incident a suscité un vif émoi parmi les riverains de la dite cité, qui ont dénoncé la prolifération des chiens errants, vecteurs de la rage et d'autres dangereuses épidémies, en réclamant l'intensification des campagnes d'abattage de ces canidés sans domicile fixe par les services municipaux.

Séisme de magnitude 2,9 à Seddouk

Une secousse tellurique de magnitude 2,9 sur l'échelle de Richter s'est produite samedi à 00h 02 (heure locale) au nord-est de Seddouk (Béjaïa), indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 5 km au nord-est de Seddouk, selon la même source.



Suzanne Mubarak fait une crise cardiaque



L'épouse de l'ex-président égyptien Hosni Mubarak, Suzanne Thabet, était samedi en observation à l'hôpital dans lequel elle a été admise vendredi, à la suite d'une crise cardiaque après avoir été placée en détention préventive dans le cadre d'une enquête sur sa fortune, a rapporté samedi le quotidien Al-Ahram.

Selon ce journal, Mme Mubarak a été placée en observation médicale pour une durée de 24 heures, avant qu'une décision soit prise sur un transfert éventuel.

Avant son hospitalisation, elle était interrogée dans une salle d'attente de l'hôpital de Charm el-Cheikh, près du lieu où son époux (83 ans) est détenu depuis le 13 avril après avoir lui aussi été victime d'une attaque cardiaque pendant un interrogatoire, a ajouté le journal.

CLIMAT DES AFFAIRES EN ALGÉRIE

Des experts relèvent l'instabilité juridique

La législation des affaires est instable en Algérie. C'est ce qu'a déclaré, hier, à Alger l'économiste français, Camille Sari, en marge de la journée de présentation de l'ouvrage collectif sur le développement de l'économie algérienne : expériences et perspectives.

«Les investisseurs étrangers rentrent avec un contexte juridique bien défini et se trouvent aussitôt confrontés à s'adapter péniblement avec un autre complètement différent» a déclaré Camille Sari.

«Les autorités algériennes doivent faire une distinction entre les vrais investisseurs et les spéculateurs qui ne cherchent qu'à transférer les dividendes à l'étranger. Il est injuste de vouloir sanctionner tout le monde » a-t-il encore ajouté. En pointant du doigt l'instabilité juridique de l'Algérie, Camille Sari, estime que les investisseurs étrangers se plaignent de la métamorphose législative qui caractérise le climat des affaires en Algérie. Selon lui, le législateur algérien impose aux investisseurs, désirent une visibilité claire à long termes, des règles rétroactives qui entravent leur développement. À titre d'exemple, il nous cite que l'ancien directeur qui supervisait Danone en Algérie, lui a confié que s'il était au courant des nouvelles lois qui ressurgissent à chaque fois, Danone n'aurait pas investi en Algérie à cause des nouvelles restrictions. À l'instar de la

loi 49/51 et l'obligation de passer par un opérateur algérien. Cependant, Camille Sari a apprécié la démarche des autorités algériennes de faire face à la spéculation des multinationales qui cherchent uniquement à transférer des gros dividendes de l'Algérie à l'étranger. En outre, Camille Sari a plaidé à ce que la formation tertiaire soit encouragée en Algérie, notamment avec l'appui des nouvelles technologies. Par ailleurs, Camille Sari a rappelé qu'il avait proposé en 2000 au gouvernement algérien de créer un ministère de la Réforme bancaire dans une thèse qui abordait le taux de change en Algérie et au Maroc. Chose qui n'a pas vu le jour jusqu'à présent. Selon lui, le fonctionnement actuel du système bancaire en Algérie est à l'origine de l'inflation et de la dépréciation du Dinar algérien.

De son côté, l'expert algérien Abderahmane Mebtoul nous a déclaré en marge de la même journée qu'il avait revendiqué bien avant le Cnes. Toutefois, il y a lieu de signaler que dans son rapport de conjoncture établi, une année et demie, le Cnes a plaidé pour le contraire en estimant que les indicateurs étaient au vert. Abderahmane Mebtoul a fustigé l'ancien rapport de Cnes qui stipulait que la location sectorielle était dans la bonne voie alors que lui, il

demandait sa réorientation. Avec cette nouvelle décision de reporter les gros investissements, Abderahmane Mebtoul estime le Cnes revenir à la raison. Ainsi, l'expert international a demandé l'abandon des projets qui ne sont pas nécessaires et de cibler, en revanche et en priorité, sur l'entreprise et le savoir.

Questionné sur la décision des autorités publiques d'éradiquer l'informel par force, comme cela été fait jeudi passé, à Tizi Ouzou, Abderahmane Mebtoul estime qu'il n'est pas judicieux de le faire par une décision bureaucratique et exécutée par les forces de l'ordre. Selon lui, l'informel est le résultat de dysfonctionnement du système. Par conséquent, il est préférable que le gouvernement ait une vision cohérente de la politique économique afin d'intégrer progressivement l'informel dans la sphère réelle de l'économie à travers des mécanismes économiques et sociaux. À cet égard, Abderahmane Mebtoul suggère à ce que le gouvernement octroie des titres de propriété aux jeunes afin qu'ils soient absorbés. En outre, il a demandé également l'octroi de mesures incitatives tel que l'abattement fiscal. Par ailleurs, l'expert international considère que le taux réel d'inflation dépasse les 10 % en ce qui concerne les produits de première nécessité par rapport au taux global de 4 %.

Fawzi Khemili

Sélection dimanche 15 mai 2011



Entre les murs

19h35 à 21h39
Durée : 124 min

Réalisé par : Laurent Cantet

Acteurs : François Bégaudeau (François Marin), Agame Malemo-Emene (Agame), Angélica Sancio (Angélica), Arthur Fogel (Arthur), Boubacar Toure (Boubacar)

François Marin est un jeune professeur de français dans un collège difficile du XIXe arrondissement de Paris. Il n'hésite pas à affronter Esmeralda, Soulemane, Khoumba et ses autres élèves, souvent impétueux, dans de stimulantes joutes verbales, faisant très souvent de la langue française un véritable enjeu. Mais l'apprentissage de la démocratie dans une salle de classe peut parfois comporter de vrais risques, et François, comme les collègues qu'il croise à la cafétéria, se retrouve parfois débordé par des conflits ou des débats qu'il ne maîtrise plus...

Inspecteur Barnaby
Ces dames de la campagne

19h35 à 21h10
Durée : 95 min

Réalisé par : Richard Holthoupe

Acteurs : John Nettles (Tom Barnaby), Jason Hughes (Ben Jones), Jane Wymark (Joyce Barnaby), Laura Howard (Cully)

Barnaby), Barry Jackson (le docteur George Bullard)

Dans la petite ville d'Elverton-cum-Latterly, le projet de construction d'un supermarché est au coeur de toutes les discussions. Pour certains, c'est un bouleversement intolérable. La presse s'empare même de la controverse. Lorsque le spécialiste de l'environnement, Frank Hopkirk, est poignardé, l'inspecteur Tom Barnaby et son collègue Ben Jones sont chargés de l'enquête. Au vu des premiers éléments, il s'avère que la victime passait beaucoup de son temps chez certaines villageoises. Le village livrera-t-il ses secrets ? Et les enquêteurs seront-ils en mesure de découvrir la cause réelle des controverses qui agitent Elverton ?...

Les experts
Trois ans de solitude

19h45 à 20h30
Durée : 45 min

Réalisé par : Frank Waldeck

Acteurs : Laurence Fishburne (Raymond Langston), Marg Helgenberg (Catherine Willows), George Eads (Nick Stokes), Eric Szmanda (Greg Sanders), Robert David Hall (Al Robbins)

Trois jeunes filles éméchées, qui fêtent cette nuit-là le futur mariage de l'une d'elles, roulent à vive allure près de Las Vegas. Mais la conductrice perd le contrôle du véhicule, quitte la route et renverse une femme, qui erre à pied dans le désert. Celle-ci est une amie de Brass dont le fils, la fille et le mari ont disparu trois ans plus tôt. Les enquêteurs retrouvent sur le lieu de l'accident une lampe torche appartenant à la mère. L'analyse révèle d'anciennes traces de sang, celles de son petit garçon. Le docteur Langston la soupçonne d'avoir tué son fils...

Major Dundee

19h40 à 21h55
Durée : 135 min

Réalisé par : Sam Peckinpah

Acteurs : Charlton Heston (le major Dundee), Richard Harris (le capitaine Tyreen), Jim Hutton (le lieutenant Graham), James Coburn (Samuel Potts), Michael Anderson Jr (Tim Ryan)

A la fin de la guerre de Sécession. Les Apaches sèment la terreur dans tout le Nouveau-Mexique où ils multiplient exactions, pillages et rapt. Leur dernier méfait est l'attaque de Fort Benlin, où ils ont taillé en pièces un peloton de cavalerie et enlevé trois enfants dans un ranch à proximité. Ils espèrent ainsi obliger l'armée à franchir la frontière pour l'attirer dans un guet-apens. Malgré l'opposition de ses supérieurs, le major Dundee, un Nordiste, décide de poursuivre les Apaches. Il recrute des prisonniers sudistes, des voleurs de grand chemin et autres canailles pour l'aider. Son second, Tyreen, un ancien camarade de promotion de West Point, le déteste sans s'en cacher et n'aspire qu'à le supplanter. Une rivalité amoureuse vient compliquer leurs relations déjà bien tendues...

Capital
Brico, déco :
quand les Français s'éclatent dans la maison

19h45 à 22h10
Durée : 145 min

Présenté par : Guy Lagache

Au sommaire :
- **Outils :** la bagarre du low-cost
- **Une pièce en plus :** ma cabane au fond du jardin
- **Jardin :** nouveaux métiers, nouveaux business
- **Maison, brico :** les rois de la peinture envahissent notre intérieur
- **Outils :** la bagarre du low-cost

Le bricolage est l'un des passe-temps préférés des Français. Pour réaliser des travaux sans faire appel à des professionnels, il faut être bien outillé. Il est possible de se fournir à moindre coût dans des camions boutiques.
- **Une pièce en plus :** ma cabane au fond du jardin
Longtemps utilisée comme débarras pour ranger des outils, la cabane de jardin devient de plus en plus une pièce supplémentaire à côté de la maison.
- **Jardin :** nouveaux métiers, nouveaux business
Entretenir un balcon, une terrasse ou un jardin demande du temps. De plus en plus de familles font appel à des professionnels pour s'en occuper.
- **Maison, brico :** les rois de la peinture envahissent notre intérieur
La mode est aux couleurs flashy, avec des peintures nouvelle génération faciles à appliquer.

Le Courrier
Quotidien national d'information
Édité par l'Euril Millennium Presse

Directeur de la publication-gérant : Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :
Tél. / Fax. : 021 46 25 11
Rédaction :
Tél. : 021 46 25 12
021 68 77 37
021 29 05 78
021 29 06 10
Fax. : 021 46 25 13

Composition : PAO Le Courrier d'Algérie
Publicité-ANEP : 1, Avenue Pasteur-Alger
Tél. : 021 73 76 78
Fax : 021 73 95 59
Impression :
- Centre : SIA
- Est : SIE
- Ouest : SIO
Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux
Tizi Ouzou : 3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine
Tél. / Fax. : 026 20 20 66
Béjaïa : Immeuble Boughrara route de Sétif
Tél : 034 22 04 06
Oran : 6, avenue Khedim Mustapha
Tél. / Fax. : 041 39 45 73
Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira.
Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :
redaction_courrier@yahoo.fr
redactioncourrier@gmail.com

LOUISA HANOUNE À PROPOS DE LA SITUATION DANS LES PAYS ARABES

«Des stratégies diaboliques pour s'accaparer les richesses»

C'est dans une salle archicomble que la secrétaire général du Parti des Travailleurs, Louisa Hanoune, a animé hier matin un meeting à la Maison de la culture de Béjaïa où elle a expliqué les positions de son parti vis-à-vis des révoltes arabes, des réformes engagées par le président de la République et bon nombre de questions liées à l'économie et à la situation qui prévaut dans le pays.



Ph. Boualem S.

Comme à son accoutumée, la SG du PT accable dès sa prise de parole les institutions internationales comme le Fond monétaire et la Banque mondiale les accusant d'être derrière toutes les crises qui traversent le monde arabe à l'exception dit-elle de la Tunisie qui selon elle a su prendre de vitesse tout le monde occidental et ce grâce à l'Union des travailleurs Tunisiens (UGTT) qui a réussi l'encadrement de la révolution qui a mis fin au règne de Benali. «Les Américains et les institutions financières ont établi des stratégies diaboliques pour s'accaparer des richesses des pays arabes», lance-t-elle sous un tonnerre d'applaudissement tout en tempêtant : «on ne peut pas parler de révolution en Libye quand on fait appel à l'intervention de l'OTAN».

Pour elle, le dernier conflit confessionnel qui a opposé des coptes à des musulmans en Égypte est une manœuvre contre révolutionnaire dont le stratège n'est que les USA avec tous ses services secrets. C'est la raison pur laquelle elle estime que la diplomatie algérienne a affiché une position qui n'est pas «honteuse».

Revenant au plan national, Louisa Hanoune estime que la situation en

Algérie est différente des autres pays arabes. «Ici en Algérie nous vivons une dynamique sociale qui est une véritable révolution», dit-elle en citant les différents mouvements de contestation qui se comptent selon elle par milliers. Des contestations, ajoute Louisa Hanoune qui se sont soldées par des acquis qui dépassent à ses yeux tous les acquis en Europe avant d'appeler à la «re-nationalisation» de tous les secteurs cédés aux privés et à l'annulation des accords signés avec l'UE.

Elle citera plus loin le cas d'ALVERre société de fabrication de verre que l'État compte céder à la société française Gobin qui est selon elle le petit fils d'un colon qui «l'Algérie a chassé après l'indépendance». L'oratrice estime qu'aujourd'hui la démocratie ne peut être entière si elle ne s'accompagne pas d'acquis sociaux. C'est pour cette raison qu'elle appelle au rapatriement des fonds nationaux placés à l'étranger pour, dit-elle, continuer les grands projets engagés par l'État.

Les dernières mesures prises par le gouvernement en faveur des importa-

teurs en les exonérant de la TVA et des taxes douanières sont à ses yeux une capitulation de l'État face aux spéculateurs et aux différents lobbies. Idem pour l'autre engagement décidé par les pouvoirs publics qui se sont engagés à couvrir les charges sociales des entreprises privées. «L'argent du public ira au public», tonnera-t-elle tout en fustigeant la manière avec laquelle des dépenses de sommes colossales ont été décidées dans le cadre de l'Angem et de l'Ansej. «Ces jeunes ne veulent pas devenir des patrons en leur accordant un milliard mais ils veulent un travail et une situation sociale stable», déclare Louisa Hanoune avant de s'attaquer au président du Cnes qui a proposé de réduire les dépenses publiques dans une conjoncture, dit-elle, où les citoyens ont le plus besoin de cet argent.

La Cncd (Coordination nationale pour le changement et la démocratie) qui appelle à des rassemblements hebdomadaires dans la capitale a été aussi la cible de critiques de la secrétaire générale du PT. «Le peuple est assez mûr et intelligent pour suivre ses appels (Cncd Ndlr) qui espère une intervention étrangère», lancera Louisa Hanoune suivie d'un tonnerre d'applaudissement.

Quant au choix du président concernant sa décision de confier l'approbation de révision de la constitution à la prochaine Assemblée nationale qui sera élue en 2012, Louisa Hanoune qualifie l'option du premier magistrat du pays comme étant un désaveu à l'actuelle assemblée «otage» des affairistes et des lobbies.

Tout en soulevant ce qu'elle qualifie de contradictions dans toutes les réformes engagées jusque là comme notamment celle liée au code de wilaya qui «donne d'énormes prérogatives aux walis en les érigeant comme de véritables gendarmes», la confédératrice juge que seule une Assemblée constituante pourrait mettre une terme à tous les liens «aux restes» du parti unique et arriver à une véritable rupture avec l'ancien système.

RÉFORMES POLITIQUES
Les interrogations de Ennahda

Ennahda s'est interrogé sur la nature des réformes politiques en Algérie : Par où elles commenceront ? Quelles sont les mécanismes de leur application ? Qui les mènera dans quels délais ? Ce sont là, quelques questions posées, hier, par le secrétaire général du mouvement, Fateh Rebiai, qui a ensuite énuméré une série de propositions pour le changement politique en Algérie. Lors d'une journée d'étude sur les réformes politiques en Algérie tenue au siège national du parti à Alger, Fateh Rebiai a estimé que les responsables politiques ont échoué dans la résolution des problèmes des Algériens. Pour le SG de Ennahda, les réformes politiques ne doivent pas être menées sans le peuple qui reste, à ses yeux, le principal élément dans cette équation. A cet effet, il a exposé la vision de son mouvement de ces réformes en émettant un ensemble de propositions pour le changement politique en Algérie. Ainsi, le choix de régime démocratique comme option de gouvernance figure parmi les premières propositions du mouvement Ennahda. Un tel régime est le seul garant du respect des choix du peuple et de l'alternance pacifique au pouvoir, a-t-il ajouté. Comme deuxième point, figure le respect du multipartisme qui est considéré par l'orateur comme le vrai socle de ces réformes. Parmi les 11 propositions du mouvement Ennahda, figure, également, la nécessité de mise en place des mécanismes à même de garantir la transparence des élections pour espérer rétablir la confiance entre le gouvernement et le gouverné. Dans sa liste de propositions, Fateh Rebiai a insisté aussi sur l'impératif de séparation des pouvoirs. Après la lecture de ces propositions devant les membres du conseil consultatif, c'est au professeur Mohand Akli Guezou, spécialiste en droit constitutionnel à l'Université de Blida, de prendre la parole pour débattre ces propositions et exposer sa vision du changement politique en Algérie. D'emblée, Mohand Akli Guezou a mis en garde contre toute révision de la Constitution qui «n'émanerait pas du peuple». Toute exclusion des partis de l'opposition délégitimerait la révision de la loi fondamentale du pays. Le professeur en droit constitutionnel a proposé une personnalité nationale neutre, seule capable de faire le consensus et réunir l'ensemble de la classe politique autour de ces réformes. Selon lui, Abdelkader Bensalah ne constitue pas le profil idéal pour mener les réformes politiques du fait de son appartenance à une formation politique (RND ndlr). Mohand Akli Guezou a estimé que le temps est propice afin d'enclencher de véritables réformes politiques et éviter le «replâtrage». Le débat sur la nature du régime, présidentiel, semi-présidentiel ou parlementaire n'est qu'une diversion, a-t-il dit. Pour l'orateur, la problématique consiste en le respect du principe de séparation des pouvoirs. A cet effet, il a plaidé pour l'élargissement des pouvoirs du Premier ministre qui doit rendre des comptes sur sa gestion devant les représentants du peuple à l'APN.

Boubekeur Amrani

FLN
Belkhadem admet la division

Le Front de Libération Nationale (FLN), a désigné 4 groupes de travail afin d'engager une large consultation avec les cadres du parti sur les réformes annoncées par le chef de l'État le 2 mai dernier, en Conseil des ministres. Cela survient dans le cadre de la tenue imminente de rencontres en vue de recueillir les propositions des partis et des personnalités sur le sujet, notamment la révision constitutionnelle. Un rapport sera soumis au Comité central du parti le 2 juin prochain, a déclaré hier le secrétaire général du FLN, Abdelaziz Belkhadem lors d'une conférence sur «les impacts géopolitiques sur les régimes arabes» organisée par le Parti du FLN à l'hôtel Le Mouffon d'Or. Le SG a, dans son discours, reconnu que l'ancien parti unique soit divisé, «c'est naturel chez le FLN, puisque il a déjà connu des crises similaires dans le passé citant à titre d'exemple celle qui avait marqué les messalistes et les centralistes durant la révolution, celle qu'il avait traversé également en 1964.

Le SG du FLN ne semble pas inquiet par la présence des opinions diversifiées au sein de sa formation tant qu'elles ne vont pas à l'encontre de l'intérêt du parti. A ce sujet, il a estimé que la

vraie opposition n'existe pas sur la scène politique nationale. Il existe ce qu'il a qualifié «d'opposition électronique», incapable, selon lui, de drainer la population car celle-ci ne propose aucun substitut quelconque, a-t-il ajouté. Il a par ailleurs abordé un certain nombre de questions qui concernent l'arène politique, dont des questions internationales, notamment la situation dans le monde arabe. Dans ce contexte il a estimé que l'intervention des coalisés dans la Libye n'est pas animée par la volonté d'y émerger la démocratie comme ils le prétendent, et d'aider les peuples, ils cherchent par contre à diviser ce pays, l'installation d'une représentation diplomatique à Benghazi en est la preuve. C'est ce qu'ils ont fait avec l'Égypte, la Tunisie, le Soudan, l'Irak. «La même intention visant à déchirer les peuples est perceptible au Pakistan et en Afghanistan», a-t-il soutenu. Il a estimé dans le même ordre d'idées qu'il est nécessaire «de réviser la charte et les mécanismes d'action de la Ligue tout en veillant au respect des engagements pris par les pays lors de ses réunions». La Ligue arabe n'est plus la tribune des arabes car plusieurs dirigeants arabes ne détiennent plus le pouvoir de décision», a-t-il affirmé.

Abdelaziz Belkhadem a évoqué la dernière réunion du Conseil de coopération du Golfe (CCG) qui a examiné la demande de la Jordanie d'adhérer au conseil, soulignant que celle-ci n'était pas «un fait nouveau». Ce pays avait formulé cette demande depuis plusieurs années déjà, mais «la nouveauté réside dans le timing». «Pourquoi maintenant», s'est-il interrogé à ce sujet. Le secrétaire du FLN a exprimé son étonnement à l'égard de la demande du CCG pour l'adhésion du Maroc au conseil, ajoutant que «la demande doit émaner du pays désirant adhérer au conseil et non le contraire».

«Le CCG devrait par conséquent changer son appellation en cas d'adhésion de la Jordanie et du Maroc», a-t-il estimé avant de dire que «le système de gouvernance de ces pays est connu».

Après avoir affirmé que «chaque pays est souverain dans la prise de décisions», Abdelaziz Belkhadem a rappelé l'existence d'un «espace auquel nous appartenons». Il à l'occasion réitéré sa position par rapport à l'initiative liée à la criminalisation de la colonisation et dira que la France doit présenter ses excuses pour la période coloniale et d'indemniser le peuple algérien.

Rebiha Akriche

Hacène Nait Amara

CITOYEN ENLEVÉ À BENI DOUALA

Sit-in aujourd'hui à Tizi Ouzou

La population d'Ath Aïssi prévoit aujourd'hui dimanche un sit-in devant le siège de la wilaya de Tizi Ouzou pour dénoncer l'insécurité qui règne en Kabylie. La décision a été prise lors de la réunion tenue le vendredi dans l'après-midi et qui a regroupé des centaines de personnes venues des différents villages en guise de solidarité avec la famille de la victime.

Un ultimatum de 48 heures a été donné aux ravisseurs pour libérer le jeune Mourad. «Nous accorderons au groupe de ravisseurs jusqu'à la fin de la journée de dimanche pour voir Mourad parmi nous sain et sauf et sans conditions», a-t-on indiqué.

Juste après que la nouvelle soit parvenue aux proches du jeune séquestré, une mobilisation a commencé à s'organiser

d'abord à Aguemoune, village natal de Bilek Mourad avant de s'élargir à toute la commune d'Ath Aïssi et à la daïra d'Ath Douala, qui n'a pas abouti à des résultats et la victime est toujours séquestrée par ses ravisseurs. Pour rappel le jeune Bilek Mourad, âgé de 18 ans, a été kidnappé mercredi dernier dans un faux barrage dressé par un groupe armé près de Talla Bounane relevant de la localité Ath Aïssi alors qu'il se rendait vers Tizi Ouzou à bord d'un véhicule en compagnie du chauffeur de l'entreprise parentale et conduit vers une destination inconnue. C'est ce chauffeur qui a donné l'alerte aux services de sécurité.

Le phénomène a commencé dans les années 2004, plusieurs commerçants des différentes régions de la Kabylie telle que Maatkas, Draâ El Mizan, Boghni, Tigzirt, Azazga, Azzeffouf ont fait l'objet de rapt et n'ont été libérés qu'après versement de la fameuse rançon exigée par les ravisseurs. Plus tard,

les agressions se sont multipliées dans d'autres régions de la wilaya. Suite à cette situation, des citoyens ont décidé de ne pas rester indifférents quand l'un des leurs est ciblé par les ravisseurs. La première mobilisation eu lieu à Iflissen puis à Boghni et un peu partout ailleurs, les populations se sont mobilisées pour exiger des agresseurs de relâcher les victimes sans condition.

Et pour la première fois, une tentative de kidnapping, tourne au drame à Freha. Un entrepreneur quinquagénaire, Slimana Hend a tenté de fuir ses agresseurs. Ces derniers n'ont pas hésité à tirer et l'ont touché par plusieurs balles, il meurt quelques jours après son admission à l'hôpital.

C'est la seule fois où il y a eu mort d'homme suite à une tentative de kidnapping dans la wilaya de Tizi Ouzou. Il a signalé que depuis 2004, plus de soixante personnes ont été kidnappées à travers la wilaya.

Roza Drik

VASTE OPÉRATION DE RATISSAGE EN KABYLIE ET À JIJEL

5 terroristes éliminés et de nombreuses casemates détruites

Les forces de sécurité ont accentué la semaine écoulée l'opération de ratissage menée, depuis près de cinq semaines, dans les maquis des wilayas de Tizi Ouzou, Boumerdès, Bouira, Béjaïa et Jijel, avons-nous appris de sources crédibles.

Le résultat de cette opération de ratissage d'envergure où des hélicoptères de combat et une artillerie lourde ont été mis en œuvre, est plus que prometteur, puisque, de nombreux terroristes ont été mis hors d'état de nuire, de nombreuses casemates ont été détruites

et de nombreuses bombes de fabrication artisanale y ont été désamorçées, ajoutent nos sources.

Il est en outre à signaler que la situation n'est pas du tout reluisante au sein des groupes terroristes, pression très forte exercée sur eux par les forces combinées de sécurité oblige, a poussé un terroriste activant pour le compte de la "katibate El Farouq", à se rendre aux services de sécurité dans la localité des Issers, à l'est du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès. Dans la wilaya de Tizi Ouzou, les soldats de l'ANP ont éliminé un terroriste et récupéré son arme de type Kalachnikov. À Skikda, les forces de sécurité ont mis hors d'état de nuire un terroriste notoire.

À ces derniers est venue s'ajouter l'élimination de trois hommes armés à Jijel, suite à un féroce accrochage ayant mis aux prises les soldats de l'Armée nationale populaire à un groupe terroriste dont le nombre ne nous a pas été révélé.

A. M.

A. Massinissa

ÉMIGRATION CLANDESTINE À ANNABA

Une embarcation brûlée pour faire diversion

Depuis le retour du beau temps, les candidats à l'émigration clandestine ont commencé à tenter le voyage vers la Sardaigne. Hier, aux environs de sept heures du matin, la plage Rizzi-Amor, connue sous le nom de Chapuis, a été le point de départ pour des harraga. Pour garantir le succès de leur tentative, ils s'étaient scindés en deux groupes.

Le premier contingent avait eu recours à la diversion pour faciliter la mission de leurs amis. Il incendia l'embarcation pour permettre aux autres de filer en toute tranquillité vers d'autres lieux. Interceptés par les gardes-côtes, ils seront soumis au contrôle routinier avant leur traduction devant la justice, indiquent des sources sûres tout en précisant que ces nouveaux aventuriers sont originaires de la région de Annaba sans plus de détails sur leurs âges et sexes. Il va sans dire que le retour des conditions climatiques favorables a encouragé ces jeunes harraga à tenter l'aventure, bravant la mort ainsi que les risques d'emprisonnement qu'ils encourent une fois arrêtés et estés en justice. C'est le cas de tous ceux qui comparaissent régulièrement devant la justice pour

répondre des chefs d'inculpation qui leur sont reprochés, à savoir tentative d'émigration clandestine à bord d'embarcations clandestines. Les harraga interceptés dénoncent rarement les noms des barons, contrôlant en toute quiétude ce réseau.

De plus en plus de jeunes, sexes et âges confondus, prennent tous genres de risques dans l'espoir d'un lendemain meilleur. Pour ce faire, ils ne reculent devant rien, défiant la mort qui les guette à tout moment et préférant tenter le tout pour le tout.

Une fois partis, ils laissent leurs familles vivant dans l'angoisse et l'in-

quiétude ne sachant pas s'ils pourront un jour les revoir vivants. Ceux qui sont pris, bien qu'ils n'hésitent pas à récidiver, pour la plupart d'entre eux, selon leurs propres aveux, ont, à maintes occasions, demandé à ce qu'ils bénéficient des mesures de protection nécessaires pour pouvoir dévoiler les noms de ceux qui sèment la mort, profitant de l'innocence et la détermination des jeunes en quête d'un emploi leur ouvrant l'avenir et leur permettant d'entamer une nouvelle vie loin de la crise du chômage et du quotidien monotone chargé de problèmes.

Khadidja B.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Cinq morts et 81 blessés en un jour

Cinq personnes ont trouvé la mort et 81 autres ont été blessés dans 30 accidents de la circulation routière survenus durant la journée de vendredi à travers l'ensemble du territoire national. Les accidents mortels ont été enregistrés dans les wilayas de Batna (2), d'Alger (1), de Tipaza (1) et d'Adrar (1), tandis que le

plus grand nombre de blessés est à déplorer à Blida (14), suivie de Batna (12), Tlemcen (6) et de Mascara (5), précise la même source. Ces accidents de la circulation routière ont engendré également des dégâts matériels importants à 47 moyens de locomotion impliqués, ajoute le communiqué de la Gendarmerie nationale.

Lynda Mellak

12E SIF TECH

Les TIC pour mieux vivre à la campagne

Organisé conjointement avec la célébration de la journée mondiale de la technologie de l'information et de la communication (TIC), le 12e SIF tech ouvre ses portes le 17 au 19 du mois en cours au Palais de la culture à Alger.

«À cette occasion 75 exposants seront présents. Ils mettront en reliefs certains nouveaux produits en informatique. L'initiative aura pour but l'accélération de l'usage informatique», a affirmé hier Mustapha Chaouche organisateur du salon.

Organisé sous le thème «mieux vivre en communauté rurale grâce aux TIC» et «en plus de la démonstration de la maîtrise des divers équipements et solutions proposées, l'animation de 4 conférences notamment ayant trait à la modernisation des services de l'état, l'infrastructure et les technologies intelligentes tiendra une part dans le programme. Également la présentation d'un groupe d'ateliers techniques commerciaux prendra part à l'occasion», a-t-il ajouté.

De son côté Houria Attef indique qu'en plus des expositions, des ateliers et des conférences ayant trait à l'aspect environnemental, il sera organisé au cours de cet événement, le lancement d'une caravane de bus et fourgons. Ils vont sillonner l'intérieur et des villages ruraux pour permettre à leurs habitants de toucher à toutes formes des TIC. Equipés de matériaux informatiques et des programmes d'accès aux dernières technologies en télécommunication, 4 bus sillonneront quelques wilayas du pays à partir du 21 du mois en cours. Ils parcourront les villes en une durée d'un mois à un mois et demi et camperont pendant 4 à 5 jours à l'intérieur des villages, souligne-t-elle.

Cette initiative, dira-t-elle, aura pour but d'initier les jeunes dans des espaces favorisés. De même que, ajoute-t-elle, le fond des TIC contribuera pour soutenir tout ce qui est pratique avec la création des cybercafé. Par ailleurs, Houria Attef lance un appel aux jeunes créateurs de projets pour s'intégrer au programme de fond TIC ayant pour objectif la sélection de projets subventionnés.

À côté des importateurs distributeurs et intégrateurs de solutions, la belle participation commune des membres d'Emploi Partner, d'AITA, Vocalcom et Condor qui affiche ses ambitions de constructeur algérien d'équipements informatiques.

Lynda Mellak

MOTS CROISÉS N° 458

HORIZONTALEMENT:

I- Secours. II-Acide organique - Impulsions. III Inutilement. IV- En vie - Berger. V- Emoussé - Génèse de la mythologie - Infinitif. VI- Repousser avec rudesse. VII- Grugés - Fleuve de France. VIII- Ligné - Soldat U.S. Éttoffe. IX- Chagrin. X- Décapitées - Négation.

VERTICALEMENT :

1- Exquise. 2 - Perroquet - Seul. 3- Campus. 4- Conjonction - Soustraire (ph). 5-Ville de Colombie . 6- Fugitif . 7- Risque - Unité de mesure de vitesse. 8- Fourreaux - Affluent de l'Oubangui. 9- Seuil - afflent t du Danube . 10- Nazi - Brisé.

Grid for crossword puzzle with numbers 1-10 and black squares.

Par Mohamed et Nacéra Rafa Debbah

SOLUTIONS MOTS CROISÉS N°457

Solutions for crossword puzzle N°457.

SOLUTIONS MOTS FLÉCHÉS N°302

Solutions for arrow words puzzle N°302.

MOTS FLÉCHÉS N° ???

Grid for arrow words puzzle with clues and directions.

DEMANDEZ-LE À VOTRE BURALISTE

أنت

مجلة شهرية ملحق لجزيرة Le Courrier d'Algérie

المشاجرات الزوجية من وراءها هي أم هوى؟

Zoom

● قصص الضرب بين الأزواج

● أخطاء رسائل الموبايل
هل تشعل النار في البيوت؟

● المسلسلات التركي من
«رابعة العدوية» إلى «لهيبس»

● ماذا يقول أبناء الطلاق؟

حويميات

3 إشارات على أنه لا يستدق تتألف!

أزياء
الساري الهندي

حسية عمروش

لم أعش قصة حب مع الشاب خالد

Email: amimg2011@yahoo.fr - ISSN 2170 - 0805



ACTUALITÉ

DES PLAGES EN JACHÈRE ET D'AUTRES EN TRAVAUX SUR LE LITTORAL ALGÉROIS

La saison estivale compromise ?

NPM : débris, bouteilles et tesons de bouteilles jonchent la plage Colonel Abbès à Douaouda

Ph : Boualem S.



Les événements ayant secoué le monde arabe, notamment la Tunisie, pourraient naturellement relancer la « destination Algérie » et rentabiliser le secteur du tourisme. Or, les autorités en charge de ce volet semblent passer à côté. Et pour cause, l'opération de nettoyage des plages de l'Algérois n'est pas encore enclenchée et les autorisations pour l'exploitation des espaces ne sont toujours pas attribuées, ceci pour certaines dites plages populaires telles que la plage colonel Abbes et El Houas. D'autres sont formellement interdites à la baignade en raison des travaux, à l'image de la plage de Ain Taya.

Considérée comme la vitrine de la wilaya de Tipaza, la plage colonel abbès subit pas moins de 8 millions d'estivants chaque année. Une destination de prédilection particulièrement pour les wilayas limitrophes. Plusieurs centaines de bus y arrivent quotidiennement en provenance de Médéa, Blida et Ain Defla pour profiter de la fraîcheur de cette plage à caractère populaire par excellence. Le retard accusé dans le réaménagement de cette plage qui s'étend sur 3 kilomètres pourrait compromettre la prochaine saison estivale qui débutera le 1er juin. Ajoutons à cela l'avènement du ramadhan pour le début du mois d'août et du fait que les estivants interrompent leurs vacances, ça va se bousculer sur les plages dès le début de juin puisque les examens de fin de cycles sont programmés cette année un peu plutôt que d'habitude.

Les cahiers des charges portant la

renovation de l'éclairage public et les postes de contrôle saisonniers de gendarmerie et de police sont prêts mais les travaux demeurent à l'arrêt, car jusque-là la commune de Douaouda n'a toujours pas reçu le budget nécessaire pour démarrer les travaux. Une dizaine de fiches techniques ont été soumises à la wilaya de Tipaza mais sont restées sans réponse. L'opération nécessite d'après le P-apc de Douaouda, Allal Benferhet, pas moins de 200 millions de DA.

Pour ce qui est du programme lié à l'exploitation des espaces, ceci ne se fait plus au niveau des APC, a indiqué le premier responsable de la commune. Ce sont les domaines de l'Etat, d'après lui, qui organisent les enchères cette année. « Rien ne nous a été dévoilé jusque-là. Tout ce que nous savons c'est qu'ils tardent. Auparavant les choses étaient déjà réglées avant la fin du mois d'avril ». Considérée comme la plus pauvre des communes de la wilaya, Douaouda connaît durant l'été la multiplication des petits métiers. Ceux-ci drainent la petite criminalité qui prévaut dans cette plage à longueur d'année. « Quand il y a la rente, le crime diminue. La commune de Douaouda serait contrainte d'entamer le minimum de travaux avec son budget assez limité ». Néanmoins les contraintes ne sont pas uniquement d'ordre technique ; il faut dire que la présence des femmes et filles aux mœurs légères donne un décor inhospitalier à l'endroit, c'est le moins que l'on puisse dire. Les constructions délabrées érigées sur la plage et les bouteilles d'alcool éparpillées sur les sables nous renseignent assez sur la débauche qui règne en cet l'endroit le jour comme la nuit.

À QUAND L'APPLICATION DE LA NOUVELLE LOI SUR LA COMMUNE ?

Il est toujours attendu par contre la mise en branle de la nouvelle loi sur la commune. C'est en effet le souhait émis par le P-APC de la commune de Douaouda. Ceci lui permettra à ses dires de prendre des initiatives sans attendre l'aval du wali. Il citera à titre d'exemple un projet qui lui tient à cœur, celui de créer un marché hebdomadaire de vente de voiture. Il a expliqué que la demande relative à la création de ce projet a été soumise à la wilaya il y a déjà 3 ans mais elle est

demeurée sans réponse. Ce projet a pour but selon lui de mettre un terme, sinon de limiter les atteintes aux mœurs et aux agressions polluantes qui contribuent à dégrader le fragile écosystème du littoral algérien, sans pour autant omettre les agressions perpétrées à l'encontre des passants et des usagers de la route et qui s'amplifient en dehors de la saison estivale. 300 personnes ont été interpellées l'année dernière par la gendarmerie relevant de cette commune pour implication dans des affaires d'atteinte aux personnes et aux biens. Il ne se passe pas deux semaines sans que les gendarmes ne mettent la main sur des gangs qui sèment la terreur parmi les visiteurs du lieu. La plage colonel Abbes semble devenir un terrain de prédilection pour les malfaiteurs qui ne reculent a priori devant rien pour dépouiller leurs victimes souvent sous menace d'armes blanches. Les malfaiteurs agissent souvent vite et choisissent des victimes isolées pour les voler avant de prendre la fuite, confie un gendarme rencontré au siège de l'APC, vraisemblablement venu pour discuter sur le sujet avec le P-apc.

Rebiha Akriche

OPÉRATION «ÉBOUEURS DE LA MER»

Coup d'envoi sur la corniche jijelienne

Une opération «éboueurs de la mer» sera lancée sur une des plages de la corniche jijelienne, au titre d'une opération nationale devant toucher, le 21 mai prochain, 12 plages du littoral du pays, à l'initiative du groupe Sonelgaz, a indiqué la direction régionale de cette entreprise à Jijel. Le groupe Sonelgaz, avec la collaboration de ses œuvres sociales et de la Radio algérienne, entend, à travers cette opération d'envergure, apporter sa contribution à la «protection de l'environnement et à la préservation des sites marins», a indiqué le directeur de la distribution, Hocine Madi. Outre la campagne médiatique et de sensibilisation qui vise notamment le grand public pour «pérenniser de bonnes habitudes en matière de sauvegarde du milieu naturel», les participants à cette action d'une journée procéderont à la collecte de déchets solides, plastiques et métalliques abandonnés sur ces portions du littoral. Le coup d'envoi de cette campagne qui intervient à quelques jours de l'entame de la saison estivale sera donné, pour ce qui concerne la wilaya de Jijel, sur la plage Kotama dans le centre de la ville, a-t-on précisé. Une opération similaire, lancée il y a quelques années au niveau de cette plage centrale, avait permis de collecter plusieurs tonnes de déchets qui jonchaient le sable du littoral.

La grande plage de Ain Taya interdite à la baignade

Le talus surplombant la plage de Ain Taya fait l'objet d'une remise à neuf. Un mur de soutènement est en cours de construction pour éviter les glissements de terrain, a-t-on constaté sur les lieux.

Les réalisateurs de ce chantier sont confrontés à un problème récurrent, à savoir les sources d'eaux.

La ville de Ain Taya est connue pour ses sources, et le fait qu'elles soient évacuées dans cette plage fragilise cette pente faite de tuf, d'après un natif de la région rencontré sur les lieux.

«Les Français ne sont pas bêtes pour le fait qu'ils y aient planté du roseau», a-t-il ironisé. Résultat : les travaux traînent déjà depuis plusieurs mois, ce qui fait que cette année la baignade ne sera

pas autorisée. De gros risques pourraient être éventuellement causés par les engins. Gare à celui qui s'y hasarde !

Il est utile de rappeler que plusieurs plages sont interdites à la baignade au niveau du littoral algérois pour de multiples raisons : la pollution, la dangerosité (rochers à fleur d'eau), les travaux et l'absence d'accès.

Bien que certaines plages soient propres, des quantités épaisses de débris de toutes natures sont charriées par les vagues à partir de celles qui sont polluées, à l'exemple de celles de Horizons bleus, Bains Romains Miramar, Bainem et R'mila.

Cela empêche les amoureux de la grande bleu de piquer une tête dans l'eau.

R.A.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Wilaya de Jijel
 Direction du logement et des équipements publics
 NIF : 000218015002166

Avis d'appel d'offres national restreint n°20/2011

Intitulé de l'opération : Aménagement et réhabilitation des établissements du moyen
 Opération N° : NK 5.623.6.262.118.10.02

Un avis d'appel d'offres national restreint est lancé par la Direction du logement et des équipements publics de la wilaya de Jijel pour la réalisation du projet :

Projet	Désignation des lots	Qualification demandée
Réhabilitation du CEM Khalfela Ammar	Lot N°02 : Réfection toiture + étanchéité	Catégorie (II) et plus dans le domaine du bâtiment activité principale (Récépissé de dépôt non accepté)

Les entreprises qualifiées dans le domaine et classées à la catégorie demandée peuvent soumissionner et sont invitées à retirer les cahiers des charges auprès de :
La Direction du logement et des équipements publics de la wilaya de Jijel sise à la Cité administrative - Jijel. Tél : 034 47 83 52.
 Les offres doivent être accompagnées des pièces sous-énumérées dûment légalisées et valides à la date de l'ouverture des plis.

- IV Offre technique :**
 comprend :
- 1- Le présent cahier des charges (offre technique remplie, signée et paraphée sur toutes les pages)
 - 2- Copie légalisée du certificat de qualification et de classification demandée (récépissé de dépôt non accepté)
 - 3- Copie du registre du commerce (nouvelle numérotation) légalisée
 - 4- Statut de l'entreprise
 - 5- Déclaration de probité remplie et signée selon modèle joint
 - 6- Copie de l'attestation de la situation légale de dépôt des fonds sociaux délivrée par le CNRC pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale
 - 7- Copie casier judiciaire datant de moins de trois mois, légalisée
 - 8- Extrait de rôle apuré de moins de 03 mois ou accompagné d'un planning de paiement respecté
 - 9- Copies attestation de mise à jour (CNAS) (CASNOS) (CACOBATPH) actualisées
 - 10- Copie de la carte numéro d'identification fiscale (NIF)
 - 11- Liste du matériel avec justificatifs
 - 12- Etat des moyens humains (justifié par : diplômes + déclaration CNAS)
 - 13- Références professionnelles et attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrage
 - 14- Bilans annuels des trois dernières années visés par les services des impôts
 - 15- Délai global de la réalisation - planning de réalisation - méthode d'exécution,

- IV Offre financière :**
 1- Cahier des charges (offre financière remplie, signée et paraphée sur toutes les pages).
 2- Bordereau des prix unitaires et le devis quantitatif remplis, signés et paraphés
 3- Sous-détail des prix des principaux articles
 Les offres doivent être adressées à Monsieur le Directeur du logement et des équipements publics de la wilaya de Jijel (Bureau des marchés) sous double enveloppe cachetée, (technique, financier), ces deux plis seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme fermée cachetée et scellée et portant la mention suivante :
À Monsieur le Directeur du logement et des équipements publics de la wilaya de Jijel
Avis d'appel d'offres national restreint pour :
**Réhabilitation du CEM Khalfela Ammar Lot
 « Soumission à ne pas ouvrir »**

La durée de préparation et l'acheminement de ces offres techniques et financières est fixée à (21) jours par référence à la première parution de l'appel d'offres avis dans la presse nationale ou dans le BOMOP.

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres techniques et financières coïncident avec le dernier jour de la durée de préparation des offres à 12h00.

Le jour et l'heure d'ouverture des plis technique et financière correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 14h00 au niveau du siège de la Direction du logement et des équipements publics de la wilaya de Jijel sis à la Cité administrative Jijel.

L'opération d'ouverture des plis techniques et financiers est effectuée en séance publique au jour et heure prévue correspondant à la date de dépôt des offres, les soumissionnaires peuvent y assister s'ils le souhaitent.
 A cet effet l'ensemble des soumissionnaires préalablement informés par l'avis d'appel d'offres signeront un registre ad hoc attestant leur présence.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de validité des offres qui est égale à la durée de préparation des offres augmentée de (03) trois mois par référence à la date de dépôt des offres.

République Algérienne Démocratique et Populaire
 Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière
 Direction de la santé et de la population de la wilaya de Bordj Bou Arréridj
 Siège : D.S.P Rue Frantz Fanon Tél : 035.68.50.89 Tél/Fax : 035.68.50.11

Numéro d'identification fiscale (N.I.F D.S.P de Bordj Bou Arréridj : 099734019001035

AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISoire ET AVIS D'INFRUCTUOSITÉ

Conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété.

La Direction de la santé et de la population de la wilaya de Bordj Bou Arréridj informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres relatif à l'achèvement d'une structure sanitaire à Bordj Ghedir que l'avis d'attribution y afférent du marché à l'entreprise tous corps d'état Maeref Saleh paru dans le (BOMOP) ainsi que dans la presse (El Moustakbal El Magharibi, El Bilad, Le Courrier d'Algérie, la Tribune) est annulé.

Et cela conformément à son envoi parvenu à nos services le 28/04/2011 N° 3873 qui affirme son désengagement à l'un des articles du cahier des charges concernant les ascenseurs ce qui engendre l'infructuosité de l'opération.

République Algérienne Démocratique et Populaire
 Ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels

Direction de la formation professionnelle de la wilaya de Guelma

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHÉ

Vu l'article 43 alinéa 2 du décret présidentiel n°02/250 du 24/07/2002 modifié et complété, relatif à la réglementation des marchés publics.

La Direction de la formation professionnelle de la wilaya de Guelma informe tous les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres à la concurrence nationale publié dans les quotidiens tels que : El Ahdeth du 27/09/2010 et Le Courrier d'Algérie du 29/09/2010 relatif à l'aménagement de l'internat Guelma I.

Et suite aux résultats enregistrés par la commission d'évaluation des offres de la DFP en date du 27/04/2011 ce qui suit :

Nature des travaux	Entreprise	Offre technique	Montant de l'offre financière en TTC	Montant de l'offre financière après vérification en TTC	Délai d'exécution	Critères de choix
Aménagement de l'internat Guelma I	ETB Kodjadja Abdelhak	34,27/60	5.770.627.20	5.745.355.20	03 mois	Offre la moins disante

NB : Conformément à l'article 101 du décret présidentiel n°2/250 du 24/07/2002, modifié et complété portant réglementation des marchés publics, les recours éventuels peuvent être introduits auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Guelma dans un délai de dix (10) jours à compter de la parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.

République Algérienne Démocratique et Populaire
 Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière

Direction de la santé et de la population de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj
 Siège : DSP Rue Franz Fanon Tél : 035.68.50.89 Tél - Fax : 035 68 50 11

Numéro d'identification fiscale (NIF DSP de Bordj Bou-Arréridj : 099734019001035)

Avis d'annulation d'attribution provisoire et avis d'infructuosité

Conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics modifié et complété.

La direction de la santé et de la population de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres relatif à l'achèvement d'une structure sanitaire à El Mansourah que l'avis d'attribution y afférent du marché à l'entreprise tous corps d'état Maeref Saleh paru dans le (BOMOP) ainsi que dans la presse (El Moustakbal El Magharibi, El Bilad, Le Courrier d'Algérie, La tribune) est annulé.

Et cela conformément à son envoi parvenu à nos services le 28/04/2011 N°3873 qui affirme son désengagement à l'un des articles du cahier des charges concernant les ascenseurs ce qui engendre l'infructuosité de l'opération.

LES COURSES EN DIRECT



Dimanche 15 mai 2011

QUINTÉ - QUARTÉ

PRIX : BARIKA
 PS ANGLAIS
 Dotation : 250 000 DA
 Distance : 2 000 m
 Départ : 16h00

HIPPODROME
 GUIRI AISSA

BARIKA

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS
MISSAOUI/GUIRI	01	ORANAISE	AP.AH.	55	05	MH. BENKHALIFA
R. SAHOUAL	02	MANDA	KAOUAOUCI	55	13	A. KOUAOUCI
H. RAS GHORAB	03	LINTIQUA	A. KOUAOUCI	54	11	A; RAS GHORAB
SK. GUIRI	04	DJAMILA	T. LAZREG	54	12	PROPRIÉTAIRE
F. RAS GHORAB	05	FETHIA	AH. CHAABI	54	08	PROPRIÉTAIRE
A. KHODJA	06	MARIKA	F. CHIABI	54	02	R. CHELLALI
KH. ATTALLAH	07	NOLETTE	JJ/A. HACHI	54	03	PROPRIÉTAIRE
N. BERANNI	08	OUASSILA	M. BOUHAMA	53	01	PROPRIÉTAIRE
H; RAS; GHORAB	09	HASNATIQUE	S. HELLAL	53	04	M. BOUKERCHE
MISSAOUI/GUIRI	10	SANTA CRUZ	B. BERRAH	52	09	MF BENKHALIFA
N. HARCHA	11	SAIDA	D. BOUBAKRI	52	10	D. HARCHA
CB. MISSAOUI	12	NELMANAA	D. LACHEHEB	50	07	PROPRIÉTAIRE
H. RAS GHORAB	13	INTIQUE	AP/A. CHEBBAH	48	06	A. RAS GHORAB

SAIDA, NOLETTE ET SANTA CRUZ, LE TRIO



Une épreuve d'une belle qualité sportive est associée au quinté ce dimanche à l'hippodrome de Barika. Ce prix qui porte le nom du chef-lieu de la région est réservé pour chevaux de trois ans et plus pur-sang anglais. Des protagonistes qui vont très prochainement disputer le Grand prix des nés et élevés P.S.A, se retrouvent aux prises sur la grande piste en vue d'un combat plus ouvert qu'il n'y paraît. Si Saïda ne manifesterait aucune faiblesse, nous sentons quand même que la lutte sera féroce avec des éléments tels que Nolette, Santa Cruz, et Manda.

- 1- ORANAISE :** Barrée. Aucune chance.
- 2- MANDA :** Elle vient de briser l'écart, après un passage à vide. À reprendre.
- 3- LINTIQUA :** Après trois victoires consécutives, elle vient d'échouer en dernier lieu, mais elle reste capable de se racheter
- 4- DJAMILA :**

Trop longtemps absente.
5-FETHIA : Elle n'a jamais été loin des premiers. À retenir pour une place.
6- MARIKA : Elle possède des qualités évidentes ; elle peut prendre un accessit.
7- NOLETTE : Logiquement, c'est le coup sur place.
8- OUASSILA : Pas évident.

9 - HASNATIQUE : Il risque de trouver le parcours assez long.
10 - SANTA CRUZ : Elle trouve un très bel engagement ici. Base de jeux.
11- SAIDA : C'est la plus proche du poteau d'arrivée.
12. NELMANAA : Rien à voir.
13. INTIQUA : Pour faire le nombre.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

11-SAIDA
10 - SANTA CRUZ
7 - NOLETTE
6 - MARIKA
2 - MANDA

LES CHANCES

5 - FETHIA
3 - LINTIQUA

République Algérienne Démocratique et Populaire
Wilaya de Ghardaïa
Direction de la santé et de la population
L'identification fiscale de la DSP : 099747019000423

Avis d'appel d'offres national N° 02/2011

Un avis d'appel d'offres national est lancé pour la réalisation d'une polyclinique à Ghardaïa (Baba Saad).

Les entreprises intéressées et ayant la qualification II et plus dans le domaine du bâtiment activité principale peuvent retirer, contre versement d'une somme de 5 000, 00 DA payés pour le compte de la direction de la santé et de la population au nom du Trésorier de la wilaya de Ghardaïa.

Les offres doivent être accompagnées obligatoirement des pièces réglementaires dûment légalisées suivantes :

- A - Offre technique comprendra :**
- 1- Cahier des charges paraphé et signé
 - 2- Déclaration à souscrire dûment renseignée et signée
 - 3- Certificat de qualification et de classification professionnelle (catégorie 3 et plus) en bâtiment activité principale ou secondaire
 - 4- Statut de l'entreprise
 - 5- Casier judiciaire
 - 6- registre du commerce
 - 7- Bilan financier dûment visé pour les 03 dernières années indiquant les chiffres d'affaires de l'entreprise
 - 8- Dossier fiscal et parafiscal (extrait de rôle, CNAS, CASNOS, CACOBATH)
 - 9- La liste des moyens humains et matériels avec pièces justificatives
 - 10- Délais et planning prévisionnels des travaux
 - 11- Attestation des maîtres d'ouvrages pour travaux similaires
 - 12- procès-verbal de visite du site
 - 13- Copies des récépissés de dépôts des comptes sociaux pour les soumissionnaires exerçant sous forme de sociétés
 - 14- Attestation de probité dûment renseignée et signée

Le Courrier du 15 mai 2011

ANEP 855 253

République Algérienne Démocratique et Populaire
Wilaya d'El-Tarf
Établissement public hospitalier Bouzid Ammar El-Kala

Avis d'adjudication

L'Établissement public hospitalier Bouzid Ammar El-Kala, wilaya d'El-Tarf, lance un avis d'adjudication du 2ème semestre 2011 pour approvisionnement en produits de consommation suivants :

- Lot N° 01 : Pain et ses dérivés et pâtisseries
Lot N° 02 : Viande de veau, viande d'agneau, viande de bœuf, foie, bifteck, poulet, escalope et œufs.
Lot N° 03 : Alimentation générale (suivant devis quantitatif)
Lot N° 04 : Fruits et légumes
Lot N° 05 : produits d'entretien
Lot N° 06 : Papeterie et fournitures des bureaux
Lot N° 07 : Équipements informatiques et mobiliers de bureau
Lot N° 08 : Impression d'affiche et autres imprimés
Lot N° 09 : Matériaux de construction et quincaillerie
Lot N° 10 : Pièces auto
Lot N° 11 : achat et recharge des extincteurs
- Les adjudicateurs pourront retirer un cahier des charges auprès de la sous-direction des finances et moyens EPH Bouzid Ammar El-Kala, à partir de 8h00 à midi et de 13h00 jusqu'à 16h30, sauf le vendredi et le samedi.
- Les offres doivent être accompagnées des documents administratifs suivants :
- Devis quantitatif et estimatif daté et signé, doit ressortir les produits exonérés de la TVA, aussi préciser le taux de la TVA.
 - Copie du registre du commerce légalisée
 - Casier judiciaire
 - Références professionnelles (attestation)
 - Extrait de rôles apuré ou avec échéancier
 - NIF
 - NIS
 - CNAS - CASNOS
- L'adjudication doit être adressée à la sous-direction des finances et moyens EPH Bouzid Ammar El-Kala wilaya d'El Tarf, sous double pli cacheté et anonyme avec la mention :

Adjudication (alimentation générale, viande et légumes ..., etc) à ne pas ouvrir La date limite de dépôt des offres est fixée à 21 jours, à compter de la date de la parution dans l'un des deux quotidiens nationaux.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date de dépôt des offres.

L'ouverture des plis se déroulera le dernier jour de la date prévue du dépôt des offres au niveau de l'EPH Bouzid Ammar El-Kala wilaya d'El Tarf, à compter de la date de la parution sur les deux journaux l'un en langue arabe et l'autre en langue française.

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en considération
Si le dernier jour prévu pour l'ouverture des plis sera un week-end soit le vendredi et le samedi la date d'ouverture sera le jour ouvrable après le week-end.

Le Courrier du 15 mai 2011

ANEP ANNABA 19701 / 23

Le Courrier
L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Pour toutes vos annonces,
publicité, contactez
Le Courrier d'Algérie au :

021 46 25 11

Ou écrire à :
Maison de la presse Kouba -
Alger.

E-mail :

redaction_courrier@yahoo.fr

redactioncourrier@gmail.com

AÏN TÉMOUCHENT

La production de poisson en chute

Sur invitation de la Chambre algérienne de pêche et de l'aquaculture (CAPA), les responsables du secteur des 14 wilayas côtières, des chambres professionnelles, des 10 entreprises de gestion de ports de pêches, des gérants de fermes aquacoles et du Centre national de développement de Pêche et aquaculture (CNDPA), ont pris part à une journée d'études ayant pour thème : « préservation de la ressource halieutique à travers l'application des lois portant repos biologique, un préalable pour le développement durable du secteur de la pêche » La rencontre a eu lieu jeudi dernier à la salle de conférences de l'APVV.



La production de poisson est passée de 31 000 tonnes par an en 2008, avec un parc de 160 embarcations, à 10 500 tonnes par an en 2010, avec 460 embarcations. (Ici, sur la photo, le port de Bouzedjar).

PH: DRP

Venu la veille de la visite du ministre de la Pêche, Abdallah Khenafou pour, semble-t-il, veiller au bon déroulement de la journée d'études, le directeur général (DG) de la Chambre algérienne de la pêche et aquaculture, en l'occurrence Rahmani Toufik, avait animé un point de presse, à midi où il a mis en exergue l'importance de se réunir avec tout l'environnement du secteur selon une triade qui englobe : l'administration, la recherche et la profession dans un cadre de concertation où tous les problèmes seront débattus en toute transparence. L'orateur, répondant à notre question en rapport avec la régression vertigineuse de la production, dans la wilaya d'Aïn Témouchent, qui est passée de 31 000 tonnes par an en 2008 avec un parc de 160 embarcations à 10 500 tonnes par an en 2010 avec une flotte de 460 embarcations ; Toufik Rahmani a estimé que la baisse est enregistrée à travers l'ensemble des wilayas côtières (confirmation par les intervenants des autres

régions) et que le CNDPA a été doté d'un bateau scientifique à charge d'effectuer des campagnes d'évaluation, une interrogation que le ministre considère fondée et qu'il va falloir vérifier par le travail des scientifiques et chercheurs habilités.

La réponse du représentant du CNDPA a également abordé ce volet

de la même direction et les opinions convergent sur la nécessité de procéder aux campagnes d'évaluation qui peuvent donner d'autres gisements à prospecter pour mettre en valeur la biomasse qui, semble-t-il, a été sur-estimée lors des campagnes de 2003 et 2004 pour les poissons bleus et blancs.

Alors que le ministre est allé visiter les deux ports de pêche de Beni Saf et de Bouzedjar où au départ, il avait soutenu qu'il allait écouter les marins sans pour autant pouvoir régler quelque chose pour les questions liées aux infrastructures dépendant d'autres tutelles ; notre bureau a préféré assister aux débats animés par des professionnels et chercheurs, débats concernant l'arrêt biologique, ses avantages sur le développement durable et la régénération de la ressource halieutique, ses inconvénients sociaux à l'endroit des pêcheurs de poissons blancs dans la limite de 3 miles marins (5,5km) et autres.

Les recommandations sont résumées comme suit : réactualiser la période et la durée du repos biologique, indemniser les professionnels appelés à faire un arrêt forcé, introduire les récifs artificiels comme méthode d'appoint pour le repos biologique, diffuser les résultats des campagnes d'évaluation et contrôler les engins de pêche des plaisanciers tout en créant une cellule ministérielle de suivi du problème de la pollution.

Boualem Bel

ADRAR

La raffinerie de Sbaâ reprend du service

La raffinerie de Sbaâ vient de reprendre la production suite à l'application de la décision du tribunal en faveur de Soralchine.

Selon une source bien informée, la Gendarmerie nationale serait intervenue pour dégager la voie d'accès de la raffinerie bloquée pendant plusieurs semaines par le personnel algérien en grève. Les répercussions de cette grève, faut-il le rappeler, se sont fait sentir ces derniers temps jusqu'à la wilaya de Béchar où l'essence « super » a commencé à se faire rare. Déjà

au niveau du chef-lieu de wilaya d'Adrar, situé à 40 km de

Sbaâ, les automobilistes éprouvaient de la peine à faire le plein en essence au niveau des quatre stations-service. Les plus touchés par cette pénurie étaient les conducteurs de taxi dont certains ont préféré prendre un congé forcé en attendant des jours meilleurs.

Il va sans dire que la nouvelle de la reprise de la production au niveau de Soralchine par le personnel chinois a été accueillie avec soulagement non seulement à Adrar, mais dans toute la région du sud.

Ahmed Messaoud

BÉCHAR

Les riverains de Souk Bouhlal interpellent le wali

Les habitants de l'impasse située à proximité de Souk Bouhlal ont adressé une lettre au wali de Béchar dans laquelle ils attirent son attention sur ce qu'ils endurent au quotidien. Cette impasse, disent-ils vient depuis peu d'être squattée par des vendeurs de fruits et légumes qui, dès l'aube, dérangent le voisinage par les cris et disputes au sujet de l'espace. La vente à la criée à longueur de la journée et les propos déplacés, poursuivent-ils, nuisent à la quiétude et à l'éducation à l'intérieur des familles. Le soir, cet espace se transforme en cour de miracle. Les alcooliques et les dépravés prennent la relève. Les habitants de cette impasse, se disent contraints de s'enfermer à double tour dès la tombée de la nuit et évitent de se risquer dehors par crainte du danger.

A. M.

PARUTION

Un livre sur le scoutisme dans la Saoura

Hadj Ouda Ahmed, membre du conseil national et ancien commissaire de la wilaya de la Saoura vient de publier le premier livre du genre relatant l'histoire des scouts musulmans algériens dans la Saoura depuis sa création à nos jours.

La Maison de la culture de Béchar a rassemblé les anciens du mouvement scout venus assister aux côtés de jeunes encore en activité à la naissance de ce premier livre qui en relate une grande partie pour ne pas dire toute leur mémoire collective. La présentation de ce nouveau-né a fait l'objet d'une conférence-débat animée par les compagnons de l'auteur, absent ce jour-là pour cause de décès de l'un de ses proches à Aïn Sefra dans la wilaya de Naâma. Le livre, publié grâce à la collaboration du centre scout de recherches et d'archives et du commissariat Scout de Béchar, se veut être le pionnier d'une série de l'histoire scout en Algérie. L'auteur, un ancien enseignant puis directeur d'école, se révèle être un érudit de l'histoire, surtout de celle vécue depuis sa plus tendre enfance au sein de cette école du patriotisme.

L'ouvrage de 142 pages contient 84 photos prises lors des regroupements, camps et jamborées dont la plus ancienne date de 1947. Quoique titré « Les scouts musulmans algériens dans la Saoura » le livre fait état aussi de la naissance du mouvement scout à Mecheria, et Aïn Sefra dans la wilaya de Naâma et à El Bayadh. Dès le préambule, l'auteur annonce la couleur. « Prétendre que le scoutisme n'est qu'un simple jeu pour enfants est à mon sens une affirmation erronée. Le jeu, quelle que soit sa valeur et sa forme, est limité dans le temps. Or, c'est à travers le temps que le scoutisme s'est affirmé, qu'il a créé des liens indéfectibles entre ses membres, qu'il a forcé les frontières et les mers. N'est-ce pas que nos amis les plus intimes font partie de cette famille que j'ai appris à me situer, à comprendre les autres, à assister autrui aux dépens parfois de moi-même, à aimer mon pays profondément, à persévérer, à détailler le moindre détail, à pardonner ». A la page 25, on découvre que tous les illustres Chouhada de Béchar ont fait l'école du patriotisme au sein du SMA. Il s'agit de Benjouidi Cheikh, Chergui Abdelkader, Bencheikh Hamou, Dahmane Slimane Bellekhdim dit Chaib (commandant de région tombé près de Sidi Bel Abbès), Néhari Bahous, Difallah Taleb Ould Ali, Belmehdi Moulay Driss dit Abbès, Bendjilali Lahbib, Bendjilali Mohamed, Larabi Houcine, Benyoucef Abdallah, Maamri Ahmdia, Daghami Ahmed et Kada Ould Cheikh dit Fennic.

L'auteur, Ahmed Oudda est né le samedi 29 avril 1944 à Aïn Sefra. Louveteau à partir de novembre 1953, il devient membre du conseil national, commissaire de la wilaya de la Saoura de 1970 au 19 mai 1975, date de la tenue de la conférence nationale de la jeunesse et dissolution des SMA. Puis à partir de 1989, il a fait partie de la branche des pionniers, constituée par les anciens. Dans la société civile, Hadj Ahmed Oudda a occupé le poste d'animateur principal de la FDOCE, de l'Association culturelle de la wilaya, fait partie de l'Aéro-club de Béchar et finalement membre fondateur et secrétaire général de l'association religieuse du quartier Mer-Niger.

A. M.

TIARET

Pluies salvatrices pour la céréaliculture

Les dernières pluies qui ont arrosé les vastes plaines du Sersou ont été salvatrices à telle enseigne que les céréaliers ont pu reprendre espoir quant à une récolte satisfaisante.



Du fait de la sécheresse constante, une angoisse inégalée commençait à s'emparer des agriculteurs de Tialet qui s'inquiétaient pour leur potentiel céréalier dont les emblavures sont estimées à pas moins de 335 000 hectares. Le manque aggravé de pluviométrie durant la période de janvier à fin mars, phase opportune pour le développement, voire de la germination des céréales, a mis ces derniers dans le bouleversement tant la production est loin d'être garantie. Pour rappel, à travers cette wilaya scrutée comme l'une des principales régions céréalières, le programme intensification couvre environ 30% alors que celui dit intermédiaire s'étale sur 40% des emblavures et le reste occupé par des réalisations hors programmes.

«En dépit d'une campagne labours semailles cohérente tant en matière de labours de printemps et d'automne que de ceux relatifs aux recroisements, à quoi s'est ajouté une disponibilité authentique en matière de semences et intrants, nous étions craintifs pour la prochaine campagne des moissons battages qui risquait de nous baigner dans

le néant, et ce, au vu de la sécheresse qui avait perduré », nous dira un cadre des services de l'agriculture qui soulignera l'importance des dernières pluies qui sont synonymes d'espoir. Ce dernier nous rappellera aussi que le côté technique n'a pas été négligé par les services concernés qui avaient mis le paquet durant la période des semis qui s'est illustrée par un maximum d'accompagnement entre toutes les parties concernées afin de réussir la tâche.

Au demeurant, les céréaliers que nous avions pu approcher, avant la période pluviale, semblaient afficher un

tel pessimisme difficile à contenir. Toutefois, il ne doit échapper à personne que l'élevage à Tialet est considéré comme seconde vocation après la céréaliculture, d'où son statut de région agropastorale. Et c'est dans ce sillage que l'on affirme aussi que cette spéculation, constitué principalement de l'espèce ovine qui prédomine avec plus d'un million de têtes, vivait les mêmes déceptions. Dans cette région, il y a une spécialisation des zones agroécologiques en matière d'élevage, ce qui explique que l'élevage bovin reste cantonné dans le Nord du pays avec quelques incursions

dans les autres régions. Toutefois, les parcours steppiques, dont est connue Tialet, sont le domaine de prédilection de l'élevage ovin et caprin avec plus de 80% des effectifs qui y vivent, entraînant une surexploitation de ces pâturages.

«Heureusement que Dame nature nous a égayés par ces pluies car sans ça la logique voudrait que je vende tout mon bétail à la hâte puisque son alimentation était loin d'être garantie », avait à conclure un autre éleveur qui semblait reprendre le sourire après avoir dépassé les frontières de l'alarmisme.

M. Zouaoui

Lumière sur la sage-femme

Al'instar des autres régions du pays, la wilaya de Tialet a saisi l'heure pour rassembler amplement, en fin de la semaine dernière, celles qui accompagnent la naissance d'un enfant, et ce, à l'occasion de la journée mondiale de la sage-femme.

À l'ordre du jour de cette manifestation figurait une pléiade de communications menées par les professionnels en la matière. Ainsi, le volet traitant de la responsabilité de la sage-femme, dans toutes ses généralités, a été animé par un premier intervenant qui considère que «la loi stipule, dès lors qu'elle a admis de répondre à une demande, que la sage-femme s'engage à assurer personnellement, avec cognition et renoncement, les soins appropriés aux données scientifiques que requièrent la patiente et le nouveau-né». Ce dernier soutiendra plus loin que la particularité personnelle de l'exercice de la profession de sage-femme et la notion de responsabilité sont intimement liées.

Pour sa part, une gynécologue chargée des grossesses à hauts risques (GHR) a tenu à approfondir la vision générale sur la profession de sage-femme dont certains font trop référence à l'accouchement alors que son rôle ne se limite pas à la naissance mais depuis la conception de l'enfant jusqu'aux premiers mois de sa vie. Dès lors, elle explique en quoi consiste ce métier : «Les compétences des sages-femmes leur permettent de suivre les grossesses normales, de diagnostiquer les grossesses à risque et de détecter les problèmes et complications. Elles peuvent aussi assurer le suivi postnatal avec tous les aspects physiques, psychiques et affectifs que cela comporte. En quelque sorte, elles sont les spécialistes de la naissance harmonieuse ». Cependant,

parlant d'une naissance mélodieuse, l'intervenante fera remarquer que «les femmes enceintes implorent et aiment être suivies par une même personne durant la période qui entoure la naissance de leur enfant, voire une personne qui les accompagne médicalement et qui puisse aussi répondre à leurs questionnements, écouter leurs appréhensions et angoisses, les conseiller, les préparer à l'arrivée du bébé et parler avec elles de plusieurs sujets qui les intéressent ou les interpellent comme l'allaitement, la périnatalité, la dépression post-partum, les relations sexuelles, le contact avec bébé in utero...». Pour un autre cadre de la Direction de la santé, la journée mondiale de la sage-femme doit être émaillée d'un slogan allant dans le sens à agencer la planification familiale qui se veut incontestablement un ingrédient de la mortalité maternelle, infantile et néonatale. Dans ce sillage, il n'a pas manqué de livrer quelques données statistiques relatives au volet démographique en prenant comme référence les années 2006 et 2007. Ainsi, expliquera-t-elle, pour une superficie totale de 20 086,62 km², cette wilaya est peuplée de 868 155 âmes dont 73,19% en zones agglomérées, 6,59% dans les agglomérations secondaires et 20,22% en zones éparses. Durant cette période, les services compétents de l'état civil ont fait état de 21 394 nouvelles naissances, dont 11 136 garçons et 10 258 filles, soit 1 032 de plus par rapport à l'année précédente. Un taux de natalité qui est passé , en somme de 22,58% en 2006 à 24,88% en 2007. Le taux d'accroissement naturel (T.A.N) est ainsi passé de 18,83, % en 2006 à 20,94% en 2007. S'agissant du taux de mortalité qui était de 3,75% en 2006, il est passé à 3,94 en 2007 où l'on enregistrait 3 393 décès dont 54,90% de

sexe masculin. Pour la mortalité infantile qui a connu le décès de 619 sujets en 2006 et 667 en 2007, elle relève d'un taux de 31,17% en 2007 contre 30,39 en 2006. Concernant la prévalence contraceptive, notre interlocutrice nous fait état de 35 775 femmes touchées en 2007 pour 53 196 ciblées, soit un taux de 67,25%. L'intervention d'une sage-femme exerçant au sein de la maternité, Zohra Aourai, s'est articulée autour des moyens à mettre en évidence afin de parer au cancer de l'utérus dont les chiffres accablants ont été avancés à travers plusieurs régions du pays par des professionnels de la santé publique. Cette dernière a pris référence d'une étude entérinée par le Professeur K. Terki et comportant plusieurs chapitres traitant de manière préventive et curative du cancer de l'utérus. Intervenant dans ce sens, notre interlocutrice donnera plus de précisions sur cette maladie qui devient de plus en plus alarmante dans nos contrées. Par ailleurs, ce médecin généraliste s'est illustré par une intervention sanction qui met en relief les conditions lamentables dont les-quelles exercent les sages-femmes de la maternité de Tialet. En revanche, sur le plan des compétences le communiquant a rappelé qu'il existe de fortes potentialités humaines au sein du secteur de la santé publique pour peu qu'une considération voulue ne vienne à se signaler de la part des responsables concernés. «Corollaire de la responsabilité personnelle de l'exercice professionnel, l'indépendance constitue par ailleurs un fondement du contrat tacite qui lie la patiente et sa sage-femme.

Mais quelle loyauté pourrait-on en effet attribuer à ce contrat si la sage-femme devait exercer sous influence si ses capacités de diagnostic et de pres-

cription devaient se trouver altérées sous l'effet d'intérêts extérieurs à ceux de ses patientes ou si les moyens mis à sa disposition laissent à désirer?» s'interrogeait ce dernier pour conclure.

M. Z.

Un jeune se noie dans l'oued Mina

La journée de vendredi dernier a été fatale pour le jeune M. Omar, âgé de 18 ans et originaire de la localité de Ain-Dzarit, qui a rencontré son destin à Sidi-Ouadhah, dans l'oued Mina. Ce dernier, en quête d'une bouffée de fraîcheur, est allé en compagnie de deux camarades à Sidi Ouadhah d'où il a été repêché sans vie. Le corps est déposé au niveau de la morgue de l'hôpital de Tialet alors qu'une enquête a été déclenchée par les services de la Gendarmerie nationale.

M. Z.

Trois trafiquants de drogue arrêtés à Ksar Chelala

À la suite d'informations faisant état de l'implication d'un individu dans le trafic et la commercialisation de kif, les éléments de la sûreté de daïra de Ksar-Chellala ont procédé, à fin de la semaine écoulée, à la saisie de 3 kilos de kif traité et une quantité importante de boissons alcoolisées. La saisie a eu lieu lors d'une perquisition effectuée en son domicile. Trois personnes ont été également arrêtées et seront incessamment présentées devant le magistrat instructeur.

M. Z.

SPORTS

JSMB : SELON HAKIM MEDANE

«Menad ne reviendra pas au club»

Contrairement à la fois passée, où il était revenu à de meilleurs sentiments, Djamel Menad ne reviendra pas cette fois-ci sur sa démission qu'il a annoncée hier à l'issue du match perdu par son équipe à domicile contre l'USMH. C'est le manager général du club béjaoui, Hakim Medane qui le confirme. «J'ai parlé à Menad et j'ai essayé de le raisonner mais j'ai bien compris que sa démission est irrévocable cette fois. L'homme a été vraiment affecté par les insultes et le comportement hostile de la part de certains supporters et même dirigeants, à son encontre. J'ai bien compris son attitude car personne, à sa place, n'aurait accepté d'être traité de la sorte. C'est vraiment dommage», dira l'ancien attaquant des Verts. Le manager de la JSMB se montre par ailleurs sceptique quant à la suite du parcours de son équipe en championnat, notamment en ce qui concerne la réalisation de son objectif, à savoir décrocher une place qualificative pour une compétition internationale la saison prochaine. «Après le départ de Menad, je ne vois pas quel est l'entraîneur qui pourra redresser la situation alors qu'il ne reste que quelques matches seulement à jouer. C'est vous dire que les choses se présentent mal pour nous», commentera encore Medane, avant qu'il ne prenne part à la réunion d'urgence de la direction de la JSMB afin de trancher sur le nom qui devra succéder à Menad. En fait, ça fait déjà un bon bout de temps que certains dirigeants à la JSMB réclamaient la tête de leur entraîneur. La défaite de vendredi soir des Verts et Rouge de la vallée de la Soummam face à l'USMH a été mise ainsi par les détracteurs de l'ancien baroudeur des Verts pour le pousser vers la sortie. Ils ont tout simplement réussi dans leur entreprise, maintenant que Menad écarte toute éventualité de revenir à de meilleurs sentiments et reprendre ainsi son poste.

Hakim S.

MCA : BIEN QU'IL AIT RÉUSSI SES TESTS EN BELGIQUE

Bedbouda temporise

Parti en Belgique effectuer des essais au sein de la formation de Germinal, le jeune défenseur du Mouloudia d'Alger, Brahim Bedbouda en l'occurrence, est rentré au pays. Malgré cela, il n'a pas été convoqué par son entraîneur, Noureddine Zekri, pour le derby algérois qui s'est déroulé hier au stade de Bologhine contre l'USMA, une décision qui est assomée par la sanction de la part de l'entraîneur mouloudéen envers son poulain, d'autant qu'il n'avait jamais avalé son départ pour la Belgique, alors que son équipe était appelée à disputer un match capital dans sa lutte pour le maintien contre le CABBA. Toujours est-il, et en se référant au président de la section football du Doyen, Omar Ghrib, les tests effectués par Bedbouda en Belgique se sont avérés concluants, mais le joueur, lui, préfère plutôt, temporiser, d'autant qu'il a d'autres pistes en vue. On peut citer la plus importante d'entre elles, à savoir celle de l'Espagnol de Barcelonin, un club qui avait retenu le nom du natif de Bab-El-Oued dans son calendrier, dès lors que ses superviseurs l'ont vu à l'œuvre, au mois de mars dernier, au cours du tournoi du Maroc avec la sélection nationale olympique. En évoquant justement la sélection olympique, on croit savoir que Bedbouda risque de payer fort le prix de sa défection lors du précédent regroupement des U23 pour aller subir des tests en Belgique. Selon une source proche du sélectionneur national, Azzedine Ait Djoudi, ce dernier n'a pas admis l'attitude du jeune Bedbouda, et compte même l'écartier du groupe qui donnera la réponse à la Zambie, en aller et retour, au mois de juin prochain, comptant pour les éliminatoires des jeux olympique 2012. Cette menace oblige aujourd'hui les dirigeants mouloudéens de faire de leur mieux afin de convaincre Ait Djoudi de passer l'éponge.

H. S.

PREMIER LEAGUE

19e titre pour Man U

Manchester United a remporté son 19e titre de champion d'Angleterre en arrachant, hier, le point du nul à Blackburn (1-1), lors de la 37e journée. Les Red Devils ne peuvent plus être rejoints par Chelsea. Avec ce 4e sacre en cinq ans, les Mancuniens dépassent Liverpool (18 titres) qui partageait le record.

Les mots du dimanche

GRANDEUR ET DÉCADENCE DE DEUX SIGLES PERDUS DANS LA FROIDEUR D'UN HUIS CLOS ASSOURDISSANT

USMA, MCA, si bas...



Ph : Hatid B.

Ils ont joué hier. Ils ont joué pour continuer à vivre en Ligue 1.

Ils ont joué devant des tribunes affreusement vides. Ils ont joué pour ne pas perdre.

UN DERBY ET DES PEURS

Ne pas hypothéquer leurs chances de continuer l'aventure professionnelle après avoir marqué de leur empreinte, à des périodes déterminées depuis le recouvrement de l'indépendance, le football algérien. Bologhine, hier en semi-nocturne, dans un stade sans âme, en deuxième partie de la 22^e journée du championnat national. Un drôle de match ! Un derby qui n'est plus ce qu'il était... La capitale, indifférente au sort de ses deux sigles phares dont les oppositions enflammaient il y a peu le tout Alger, coloraient ses quartiers populaires des signes extérieurs de la richesse sportive de deux clubs figurant en bonne place dans le livre d'or d'un football national dont ils ont écrit quelques belles pages. Ils ont marqué la scène de leurs empreintes (on se répète ?) indélébiles. L'USM Alger d'un côté (elle recevait à l'occasion son ennemi intime et non moins voisin de palier) en prise au risque de la relégation, le MC Alger de l'autre qui nourrit de réelles appréhensions dans sa quête de sauver ce qui reste à sauver. Face à face, dans un match aux relents de drame, des unionistes algérois ne respirant pas vraiment l'union et des mouloudéens prenant quelques rides malgré eux Curieux hasards de l'histoire, un retour (méritoire et mérité) dans la cour des grands du continent trente cinq ans après la dernière présence parmi les favoris en «champion's league» africaine. Ils ont joué hier, en début de soirée, les jambes sciées, l'esprit tourmenté par un avenir en pointillés, dans la froideur propre aux huis-clos, cette hideuse invention de la mourante LNF dont l'utilité se pose plus que jamais. USMA - MCA sans public, sans cette chaleur populaire qui faisait les sommets algérois d'antan. Des retrouvailles sans fard, froides, à l'image d'une saison de tous les dangers pour deux formations habituées aux premiers rôles. À truster les titres. Un samedi noir pour deux clubs perdant des couleurs. Dans le rôle de cancras... De derniers de la classe (avant cette affiche qui n'en est plus une, l'USMA, avec 23 unités au compteur, et le MCA, un point en moins mais avec une renouveau plus être rejoints par Chelsea. Avec ce 4e sacre en cinq ans, les Mancuniens dépassent Liverpool (18 titres) qui partageait le record.

saisons déjà, cet incontournable clou de toute saison, qui se respecte chez nous, a perdu la cote et n'intéresse presque plus les amoureux du beau jeu à cause de l'indigence des «22» acteurs l'animant désormais) que l'inimitable derby ne fait plus vibrer les foules algéroises : ne focalise plus l'attention.

NOS ... TAL... GIE ...

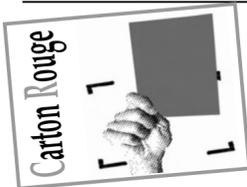
Niveau d'ensemble en constante dégradation ? Pas seulement la seule explication à ce qui vire maintenant à un véritable flop bi- annuel. Un derby tout ce qu'il y a de plus banal. USMA - MCA ? Un match comme un autre ! Il est entré définitivement dans les rangs. Il ne se joue plus que dans les colonnes de la presse. Souvent, à coups de fanfaronades à la mesure des nouvelles mentalités en vogue. De Bab El Oued à la Casbah à Soustara, en passant par tous les fiefs des «Rouge et Noir» et des «Rouge et Vert», le temps et les mauvais résultats semblent avoir fait leur œuvre. Le temps est à la nostalgie. Aux temps, aux belles époques où des générations successives de surdoués éclairaient du haut de leur talent et à l'arrivée d'empoignades aussi chaudes que relevées, de très haut niveau technique, jouées (surtout) dans le respect total de l'autre et de l'éthique et dans des ambiances uniques, le ciel d'un stade de Bologhine écrasé hier par la froideur d'un huis clos tombé à point pour nous rappeler qu'Alger méritait mieux que ce parcours chaotique de deux clubs coupables de n'avoir pas su entretenir la flamme. Hier samedi, à l'entrée des deux formations, revenaient en mémoire tous ces noms illustres qui ont su, les moyens en moins, donner au duel épique des deux «frères ennemis» un cachet somptueux. En en faisant un des derbys les plus suivis au monde dont la réputation dépassait largement les frontières du pays à une époque bénite où le football algérien savait être si généreux en émotions forte il nous donnait encore du rêve à des générations de talents qui auront su s'en montrer les dignes représentants. Alger, plus que jamais nostalgique, a fait pour l'instant, comme en ce samedi triste et sans son principal acteur ou le «12^e homme», le public, donc sans charme, le deuil de ces rencontres familiales entre deux quartiers qui égayaient les week-ends des plus âgés et que les plus jeunes ne peuvent pas connaître ou n'ont pas connues ou ne connaîtront pas de sitôt. Un huis clos. Le second en deux ans (le premier le fut en 2009) pour rappeler des évidences ! Entre autres le derby d'Alger, qui déchainait les passions à travers le pays, est relégué au chapitre des

pertes et profits d'un football en mal de renouveau. Relégué carrément au second plan quand on dira qu'à la veille de ce qu'est devenu un vrai «to» personne n'en parlait dans les chaumières. Comme pour dire aussi qu'il y a d'autres sujets (d'actualité s'entend) prioritaires. Dire que le niveau a sensiblement baissé et que des joueurs de la trempe des Meziani Abderrahmane, Guitoun, Bernaoui, Tahir, Bachi, Bachta, Bencheikh, Guedioura, Hadj Adlène, Saïfi, Bourahli et autres Aïssaoui, Attoui, Chalabi, Dziri et bien d'autres on n'en fait plus, ou qu'il faut patienter pour en voir éclore d'autres prestigieux. Rendre au derby ses couleurs, sa folle ambiance et son cachet unique.

RELÉGATION EN VUE

Perdus dans les profondeurs du classement et à portée de fusil du trio de relégables, mouloudéens et usmistes jouaient hier une drôle de partie dans une enceinte ouverte aux quatre vents. USMA et MCA, plus que jamais proches de l'enfer de la Ligue2, sont demandés plus bas. Ils jouaient donc dans un terrible huis clos et avec la peur au ventre, avec le feu. Quatre vingt dix minutes longues, interminables, à oublier comme de bien entendu. Une heure et demie. Pour ne rien dire finalement. Bonjour les dégâts ! L'ascenseur ! Pour quelles couleurs ? On ne le sait pas encore mais le scénario, forcément catastrophique, est là. Il hante les esprits de deux clubs qui ont pourtant tout pour réussir. Le MCA n'est-il pas par exemple (un sacré exploit par les temps qui courent) en phase de poules, donc partant pour le titre de la plus prestigieuse des compétitions inter-clubs à l'échelle du continent ? L'USMA, qui n'a pas raté son entrée financière dans le premier championnat national professionnel de l'histoire, n'a-t-il pas les moyens (le seul peut-être jusqu'à présent) de retrouver les cimes et de répartir pour une domination en tête de la hiérarchie ? Pourtant : Pourtant ni le champion d'Algérie sortant ni le club le plus riche du pays ne donnent l'impression, au bout de ce 72^e derby placé décidément sous le signe du gâchis, de s'élever au niveau des ténors, s'embrasser carrement dans la déprime ; ils dépriment au plus haut point leurs fidèles supporters. Qui a gagné cet énième match de prestige ? Impasse et passe ? Réponse dans moins de dix matchs, où le moindre point vaut désormais son pesant d'or. Un dernier virage sur lequel plane un véritable parfum de drame. Grandeur et décadence !

Azouaou Aghiles



Pas de fumée sans feu

La toute-puissante FIFA au cœur d'un nouveau scandale. L'instance morale du football mondial objet d'accusations, encore d'autres, de corruption.

ENTRE INTRIGUES ET FAITS-DIVERS

Suite et pas fin donc d'un feuilleton interminable. Digne des plus sombres «telenovellas» qui inondent les lucarnes du monde entier mais en passe d'être supplantées par les nouveautés et alter ego turques s'imposant par infraction dans nos chaumières tenant en haleine les férues ménagères algériennes collées aux amourettes perdues et autres inédites intrigues. La structure en charge du sport-roi mondial revient cette semaine dans les rubriques «faits-divers» avec comme acteurs principaux et héros (malheureux ?) d'un drôle de remake, deux dirigeants, et pas des moindres, d'un continent africain n'en finissant apparemment pas de ce côté-ci de drôles d'affaires où l'argent coule à flots mais à la provenance et à la destination douteuses, à l'instar d'aillères du très influent et indéboulonnable Joseph Blatter qui préside d'une main de fer (seulement ?) la très prisée maison de verre de Lausanne, avec les scandales. Particulièrement visés, un tandem chic et choc, incontournable à l'heure des grands choix engageant l'avenir de la discipline à l'échelle universelle. Nous avons nommé le président à vie de la mauvaise réplique de cette même FIFA qui n'en rate rarement une depuis avant l'arrivée au pouvoir du très controversé gestionnaire suisse qui peine à faire oublier l'éternel et non moins précédécesseur Joa Havelange qui a eu à en présider aux destinées grâce à une gestion digne des partis uniques et donc d'une main de fer, en l'occurrence la très contestée CAF gérée depuis pratiquement deux décennies comme une vulgaire affaire de famille, voire mafieuse de l'avis unanime des observateurs au fait des méthodes en cours au niveau des décideurs sportifs africains, football compris surtout.

BLATTER, HAYATOU ET LES AUTRES

Le camerounais Issa Hayatou, ci-devant président d'une confédération en besoin pressant de moralisation et constamment sur le départ, mais qui tient toujours à son «trône» en plus du fameux doublet de vice-président de la FIFA ouvert sur d'énormes privilèges, vient d'être épinglé, tout comme l'ivoirien Jacques Anouma, par une commission d'enquête parlementaire britannique, à propos des conditions d'attribution, fin 2010, des Coupes du monde de football 2018 et 2022. Selon un député britannique, des éléments non



encore divulgués d'une enquête du très influent hebdomadaire Sunday Times, prouvent que les deux représentants du football africain cités plus haut, ont monnayé leur vote pour le Qatar. Pour la coquette somme de ... 1,5 million de dollars.

Des accusations graves relayées par son compatriote qui présidait, avant de démissionner, le comité de candidature anglaise pour le Mondial-2018 qui pointe à son tour du doigt des membres de la FIFA en parlant de comportements «incorrects et non éthiques». Réaction du président de la FIFA et, au passage, candidat à sa propre succession ? De vagues promesses évidemment de «prendre des mesures si les faits étaient avérés.» Dans le prolongement peut-être des sanctions prises auparavant contre un autre membre africain coupable du même délit, à savoir la «vente» de voix au plus offrant. En l'occurrence, le nigérian Amos Adamu qui a écopé, rappelle-t-on, d'une suspension de trois ans assortie d'une amende de 10 000 francs suisses, prononcée par la commission d'éthique. Privé (c'était avant la désignation de la Russie et du Qatar) du droit d'élire les pays hôtes des Coupes du monde 2018 et 2022, Adamu, qui a ouvert le bal, ainsi que le drôle de paire Hayatou-Anouma (en attendant bien sûr d'autres révélations dans l'air pour qui suit de près l'actualité du football continental au plus haut niveau décisionnel) renseignent malheureusement sur la qualité du personnel en fonction à tous les échelons d'une hiérarchie rompue aux pires exercices de la corruption.

STATU QUO ENVUE

Des responsables heureusement rattrapés cycliquement pour des «larcins» sonnants et rébuchants. A la mesure des sommes faramineuses destinées à renflouer leurs comptes bancaires dans les paradis fiscaux. L'Afrique, malade chronique de ses dirigeants, compte les mauvais coups à défaut des performances délivrées par un terrain miné par des pratiques d'un autre âge. Qui succédera à Hayatou ? La question (nous ne

connaissons ni l'intention de ce dernier et encore moins le nom de son éventuel successeur en l'absence de dauphin patenté ou déclaré) n'étant pas encore à l'ordre du jour, il s'agira pour l'opinion africaine de prendre son mal en patience. De se convaincre que le changement est possible. Encore faut-il que du côté de la tranquille Suisse, où l'on lave plus blanc que blanc, l'heure a vraiment sonné pour la grande «révolution». Et comme son gourou repart pour un mandat d'ores et déjà assuré, malgré l'entrée en lice du qatari Mohammed Benhammam revigoré par la réussite de son pays dans la course à l'organisation du Mondial-2022 mais qui fait office de simple trouble-fête, le statu quo est garanti. Fifa et argent sale font-ils bon ménage ? On pourrait malheureusement le croire, croire que le football perverti par l'argent n'est pas aussi propre qu'on nous le présente. Pour notre part, comme les millions de fans de par le monde, on veut bien s'arrêter au jeu développé par les génies du genre FC Barcelone et de leurs disciples. Aux tenants, tout simplement, du football spectacle. Au jeu. Le vrai. Loin des coulisses et de leurs mauvais génies, parce qu'un Messie est un vrai génie dont on ne se lasse jamais de suivre les fabuleux exploits.

Azouaou Agbiles

LIGUE 2 (25^E JOURNÉE)

Le NAHD seul en fête

Le NA Hussein-Dey a battu l'O.Médéa sur le score de 1-0 (mi-temps:0-0) en match décalé de la 25^e journée du Championnat professionnel de Ligue 2 de football, disputé samedi au stade du 20 août (Alger). L'unique but de la rencontre a été inscrit par Bey (79). Grâce à cette victoire, le NAHD s'installe seul en tête du classement avec 47 pts devant le CSC (45 pts).

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

Réserves de l'ESS sur un joueur du Coton-Sports

L'ESS Sétif, éliminée avant-hier face au Camerounais de Coton sport, en Ligue des champions d'Afrique, a formulé des réserves sur la participation du joueur camerounais, Joël-Moise Babanda. C'est le président du club, Hassen Hammar, qui l'a fait savoir, hier, en ajoutant qu'un solide dossier sera transmis officiellement aujourd'hui à qui de droit. Le joueur en question dispose, selon Hammar, d'un contrat jusqu'à juillet 2011 à l'ASO Chlef et n'a encore pas obtenu sa lettre de libération du club.

M. B.

Le TP Mazembe disqualifié par la CAF

Le double tenant du titre de Ligue des champions d'Afrique, le TP Mazembe (RDC), a été disqualifié par la CAF, avec la programmation, la semaine prochaine, d'un match barrage sur un terrain neutre, entre le WA Casablanca et le club tanzanien de Simba. Cette dernière formation avait formulé des réserves sur Janvier Besala Bokungu, non qualifié pour la rencontre entre les deux équipes.

M. B.

COUPE DE LA CAF

Une amende de 50 000 dollars pour la JSK

La CAF a infligé une amende de 50 000 dollars à la JS Kabylie, suite aux incidents survenus face aux Gaboronais du FC Missile. Selon la CAF, il s'agit de la 4^e fois que des incidents se reproduisent au stade du 1^{er} Novembre du Tizi Ouzou en compétitions africaines. La CAF a menacé d'exclure pour une année le club algérien des compétitions africaine en cas de récidive au cours de cette saison.

M. B.

LIGUE 1 (22^E JOURNÉE)

Le MCA enfonce l'USMA

La bonne opération des matchs, programmés hier, pour le compte de la 22^e journée du Championnat de Ligue 1 est à mettre au profit du MC Alger, qui a réussi à glaner les trois points du derby algérois face à l'USMA (2-1). Zeddani avait ouvert la marque dès les premières minutes, avant que Sofiane n'aggrave la marque. Meklouche fut l'auteur de la seule réalisation usmiste. Les Mouloudéens se dirigent, ainsi, droit pour assurer leur maintien en Ligue 1, alors que l'USMA plonge davantage dans les profondeurs du classement général.

Le WAT, autre équipe menacée par le spectre de la relégation, s'est imposée face à l'ASK, qui se trouve dans la même situation (2-0). Deux buts signés par Bachiri et Mebarki.

Enfin, la JSK s'est inclinée, pour la deuxième fois de suite, lors de son déplacement à Annaba face à l'USMA (2-1). Menés au score à deux reprises sur des buts de Ammani et Boukhlouf, les Canaris ont nivelé la marque par l'entremise de Nessakh. La veille, la bonne opération a été enregistrée par les deux formations algéroises, l'USMH et le CRB en l'occurrence.

La première est allée ramener les trois points de son déplacement à Béjaïa, face à la JSMB (2-0), sur deux réalisations de Boualem et Boumechra, alors que la deuxième a gardé les trois points à domicile face à l'USMB (1-0), grâce à Rebhbi. Le leader, l'ASO, a été contraint au partage des points (0-0), face au MCS. Enfin, le CABBA est parvenu à s'imposer, laborieusement, face au

MCO par la plus petite des marges (1-0), sur un but de Belkhir.

Mohamed Benhamla

Les Résultats

- CRB 1 - USMB 0
- USMA 1 - MCA 2
- USMA 2 - JSK 1
- WAT 2 - ASK 0
- JSMB 0 - USMH 2
- CABBA 1 - MCO 0
- ASO 0 - MCS 0

Le classement

	Pts	J
1. ASO Chlef	44	20
2.USM El Harrach	36	22
3. CR Belouizdad	35	21
3. ES Sétif	34	19
5. MC Oran	31	22
6. JSM Béjaïa	30	20
7. MC Saïda	30	21
8. JS Kabylie	29	18
9.USM Annaba	26	22
10. MC El-Eulma	26	20
11. MC Alger	25	21
12. AS Khroub	24	22
13. USM Alger	23	22
14. WA Tlemcen	19	22
15. USM Blida	21	22
16. CABBA Arréridj	21	22

RÉGIONS

CONSTANTINE

La relance du tourisme ?

L'engouement des Constantinois, ces derniers week-ends, pour la petite forêt d'El Meridj sera sans doute un motif supplémentaire pour les autorités locales d'accélérer les travaux de rénovation des trois autres sites existants et inscrits au programme de la wilaya. Il s'agit de Djebel El Ouahch, et des sites du Monument aux morts et du terrain faisant face à l'immeuble Picasso.



Djebel Ouahch a été, un certain temps, le lieu de rendez-vous de toutes les familles de la ville du Vieux Rocher.

Le cas de Djebel Ouahch est très connu des habitants de la Ville des Ponts puisqu'après quelques années d'une assez bonne gestion, cet endroit est tombé en désuétude ; certains diront à cause des années noires où banditisme et terrorisme régnaient en maîtres. Djebel Ouahch a été, un certain temps, le lieu de rendez-vous de toutes les familles de la ville du Vieux Rocher. Petits et grands avaient plaisir à s'y rendre après une journée de travail ou le week-end pour s'oxygéner et oublier un tant soit peu le stress quotidien. Le parc d'attraction avec sa célèbre piveur, son bateau fantôme, ses autos tamponneuses faisaient la joie des petits pendant que leurs parents pouvaient discuter à leur aise attablés à la terrasse d'un restaurant ou d'une pizzeria. Un peu plus loin, dans la forêt, les trois grands bassins, pleins de poissons, où s'ébattaient canards et cygnes ; le parc

zoologique avec singes, mouflons, porc-épic, chameau, flamands roses... ne pouvaient procurer que joie et bonheur de vivre. Mais aujourd'hui tout cela n'est plus que désolation et tristesse car il n'y a plus de parc d'attractions ni de parc zoologique.

Pour le site du Monument aux morts, le monument, lui-même, était un lieu privilégié pour les amoureux mais il est devenu avec le temps un espace de rendez-vous pour les consommateurs de boissons alcoolisées et de drogues qui laissent derrière eux excréments, canettes de bière et bouteilles de vin vides. Il faut dire que l'endroit n'est accessible qu'en été parce qu'en hiver ou à la moindre averse, un véritable lac en interdit l'accès à cause des canalisations d'égouts constamment bouchées. Le terrain en face de l'immeuble Picasso qui offre une très belle vue panoramique est lui aussi à aménager. Mais ces deux sites

ne nécessitent que quelques aménagements légers : pistes, escaliers, espaces pour enfants, pose de chaises et tables, sanitaires et seront ouverts au public cette saison.

Les deux autres sites, magnifiques, que sont le terrain de l'ex-poudrière sis sur la route de Sidi M'Cid et la forêt de Chettaba et pour lesquelles des études d'aménagement sont lancées par la wilaya avec le branchement de l'énergie électrique, la sécurisation des lieux, l'aménagement d'un parking, d'une piste cyclable, d'un parcours de santé, d'espaces pour enfants, de sanitaires, la pose de tables et de chaises et la réservation d'un espace de vente de produits de l'artisanat permettront aux habitants de la ville des ponts d'avoir un choix assez varié de leurs lieux de villégiature et à la Ville de Constantine de retrouver son label de ville touristique

Nabil C.

Sensibilisation sur l'environnement

L'Office des jeunes (ODEJ), a organisé jeudi dernier une journée de sensibilisation sous le thème « L'environnement et l'homme ».

La rencontre a eu lieu au siège de l'office sis rue Kaddour Boumedous et l'ouverture assurée par Mohamed Eulmi, directeur de l'ODEJ. Nombreux étaient ceux et celles qui ont répondu présents à l'invitation. Il faut dire que les sujets proposés étaient aussi intéressants que variés dans une wilaya qui se débat dans des problèmes d'assainissement de plus en plus inextricables. Le sujet abordé en ouverture était celui de l'environnement et ses répercussions sur la santé et le comportement de l'individu avec Siham Tayeb, psychologue, la doct-

resse Hakima Boudissa et la psychologue Leila Boudjerir. L'exposé de Djena portera sur la pollution actuelle dans la ville de Constantine suivie de celui de Yamina Benzeghouta, ingénieur, « l'environnement et l'habitat ». Deux ingénieurs d'Etat, Kaf Nadjet et Bouaroudj Lamia auront à charge la présentation de la gestion des ordures dans la wilaya de Constantine. Après une légère collation, les travaux reprendront avec « La gestion des espaces verts dans la wilaya de Constantine » par Samir Radjimi auquel succédera Boutamina pour aborder « la biodiversité à Ibn Ziad ». C'est Hamza Djaaleb, architecte qui clôturera la journée avec « Définition du décor ».

N. C.

MILA

Chers, chers les bijoux en or !

Force est de constater que les prix des bijoux en or s'envolent de plus en plus.

Les prix ont quadruplé et les futurs mariés ne savent plus à quel saint se vouer pour se procurer ces objets précieux, passage obligatoire dans la constitution de la dot que la mariée doit recevoir sous forme de paire de bracelets en or, appelés communément « Lemssays », d'une valeur qui oscillaient entre 8 et 12 millions de centimes, sans omettre les autres pièces en métal précieux, à l'exemple des bagues, des boucles d'oreilles, des parures et des colliers que'ils doivent offrir à titre de cadeau.

Cette situation va certainement s'ajouter aux autres problèmes que confrontent ces futurs mariés voulant fonder un foyer, à l'image de l'emploi et de logement.

Il y a quelques années encore, les bijoux en or étaient à la portée de tous puisque le gramme de la casse était cédé à 800 dinars et celui des produits finis à 1200 dinars ; mais ces derniers temps, le gramme de casse se négocie à plus 2500 dinars et les pièces finie sont proposées à plus 3600 dinars le gramme. « Le marché de l'or a connu une hausse vertigineuse, et a pour cause l'ascension disproportionnée du prix du métal jaune

dans la bourse mondiale », nous précise- ra un propriétaire d'une bijouterie à la rue Houcine Zerrouki dans la ville de Mila où se concentrent un nombre important de bijouteries, dont les vitrines copieusement garnies de jolis bijoux attirant la curiosité de toutes les passantes n'osant pas approcher pour en connaître le prix brûlant. « L'or est extrêmement onéreux ; la paire de bracelets en métal précieux que reçoit la future mariée peut atteindre entre 12 et 25 millions de centimes et la ceinture en louis d'or dépasserait les 50 millions de centimes. Les mères de familles se rabattent donc sur les bijoux en plaqué

or ou en argent quant à l'achat des bijoux à leurs filles demandées au mariage », nous dira une femme devant une bijouterie. Et pour faire écouler leur marchandise qui stagne ; rares sont ceux qui se permettent d'acheter des bijoux à des prix provoquant le tournis dans la tête, des bijoutiers acceptent de faire l'échange d'un nouveau bijou contre un ancien en contrepartie de la différence de prix. « Avec cette transaction, les clientes peuvent acquérir de beaux bijoux sans trop rechigner sur les prix pratiqués. », précisera Mourad, propriétaire de la bijouterie El Sâada.

Abdelouahab Ferkhi

Les bourdes de l'ENTV se poursuivent

La télévision algérienne continue, au temps du professionnalisme, de verser dans «la médiocrité» des vieux temps. Cela s'est confirmé encore une fois lors de la retransmission de la rencontre de Ligue des Champions d'Afrique, avant-hier soir, entre l'ES Sétif et les Camerounais du Coton Sport. A la 17', et au moment où le milieu de terrain de l'Entente, Fahem Bouazza, s'apprêtait à transformer son penalty, le réalisateur de l'ENTV s'amusa à transmettre la répétition de la faute ayant provoqué ce penalty. Du coup, les téléspectateur n'ont vu la transformation victorieuse de cette sentence qu'en «Replay». Il ne s'agit pas là de la première «bourde» de la rédaction sportive de l'ENTV, et la dernière en date de la semaine passée. Un spot télévisé et un communiqué sur son Site Internet annonçaient la retransmission en direct de la rencontre MCO - CRB en championnat mais, l'heure arrivée, c'est une série de dessin animé qui était au programme sur les trois chaînes satellitaires et la Chaîne terrestre. Au suivant...

R. S.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya d'Alger

OPGI DE BIR MOURAD RAIS

24, Avenue des trois Frères Bouadou Bir Mourad Rais-Alger

NIF N°0989 162 30001445

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL RESTREINT N°12/DMO/DG/2011 RESTE À RÉALISER EN GROS ŒUVRES + MAÇONNERIE + ÉTANCHÉITÉ D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER MIXTE SIS À SIDI YAHIA

L'Office de promotion et de gestion immobilière de Bir Mourad Rais lance un avis d'appel d'offres national et international restreint pour le reste à réaliser en gros œuvres + maçonnerie + étanchéité d'un Ensemble immobilier mixte sis à Sidi Yahia - wilaya d'Alger. Les entreprises titulaires du certificat de qualification et de classification professionnelle dans le secteur du bâtiment activité principale, catégorie V et plus (ou équivalent pour les entreprises étrangères) intéressées par le présent appel d'offres, peuvent faire acte de candidature en retirant le cahier des charges auprès de :

Office de promotion et de gestion immobilière
Département des finances et comptabilité
Adresse : 24 Avenue des trois Frères Bouadou Bir Mourad Rais - Alger
Tél : 021 56 38 65

Contre paiement de 5 000,00 DA représentant les frais de reprographie (non remboursable). La date de remise des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres qui est fixée à vingt et un (21) jours à compter de la première publication du présent avis d'appel d'offres dans la presse nationale ou le BOMOP, entre 8h30 et 12h00. Les offres accompagnées des pièces réglementaires exigées par le cahier des charges (voir liste détaillée dans le cahier des charges) devront être présentées comme suit :

- A) L'offre technique comprendra :**
- Les documents à fournir devront être valides, légalisés et conformes à l'original pour les entreprises algériennes, visés par les services consulaires algériens pour les entreprises étrangères :
 - Déclaration à souscrire
 - Déclaration de probité
 - Un exemplaire du protocole d'accord liant les membres du groupement conjoint ou solidaire
 - Copie d'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés commerciales
 - Le numéro d'identification fiscale (NIF) pour les soumissionnaires nationaux et les soumissionnaires étrangers ayant déjà travaillé en Algérie
 - Casier judiciaire du signataire du marché dont la date d'expiration ne doit pas dépasser 03 mois
 - Le présent cahier des charges paraphé par le soumissionnaire
 - Certificat de qualification et de classification du soumissionnaire en cours de validité ayant la catégorie V et plus ou équivalent pour les entreprises étrangères (visé par les services consulaires), ainsi que celui, ou ceux des membres du groupement
 - Registre du commerce du soumissionnaire et des membres du groupement éventuellement
 - Bilans des trois (03) dernières années certifiés par un commissaire aux comptes pour les entreprises algériennes, visés par les services consulaires algériens pour les entreprises étrangères
 - Extrait de rôle de moins de trois (03) mois, apuré ou avec échéancier, pour les nationaux et les étrangers ayant travaillé en Algérie
 - Pouvoirs du signataire de la soumission (dans le cas de société ou de groupement)
 - Listes des moyens humains
 - Liste nominative du personnel pour l'encadrement, accompagnée de diplômes et des références professionnelles ; pour les entreprises étrangères, ces attestations doivent être dûment visées par les services consulaires algériens
 - Liste du matériel à engager justifiée par les cartes grises pour le matériel roulant, et par des factures d'acquisition pour le reste
 - dans le cas d'une location de matériel, la justification devra se faire par contrat notarié
 - dans le cas d'un leasing la justification doit se faire par le contrat liant le soumissionnaire à sa société

- de financement
- Pour les entreprises étrangères la liste du matériel doit être dûment visée par les services consulaires algériens
- Références professionnelles du partenaire cocontractant dans les projets similaires confirmées par des attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrages
- Pour les entreprises étrangères, ces attestations doivent être dûment visées par les services consulaires algériens
- Le planning de réalisation
- Copie des statuts pour les sociétés
- Attestation de mise à jour (CNAS, CASNOS, CACOBATPH) pour les nationaux et les étrangers ayant exercé en Algérie.

B) L'offre financière comprendra :

- La lettre de soumission
- Le bordereau des prix unitaires
- Le devis quantitatif-estimatif
- Justification de la part transférable (pour les entreprises étrangères).

NB : La présentation d'une offre non conforme au dossier d'appel d'offres sera rejetée. Les offres techniques et financières doivent être présentées en deux enveloppes distinctes, dites internes, fermées et cachetées portant la mention d'offre technique ou offre financière ainsi que le nom et l'adresse du soumissionnaire. Les deux (02) enveloppes dites internes sont insérées dans une enveloppe externe anonyme, fermée portant la mention suivante :

À
Monsieur le directeur général de l'OPGI de Bir Mourad Rais
- Soumission à ne pas ouvrir -
Appel d'offres national et international restreint N°...../DMO/DG/2011
Projet : Reste à réaliser en gros œuvres + maçonnerie + étanchéité d'un Ensemble immobilier mixte sis à Sidi Yahia
Wilaya d'Alger

- Les offres doivent être déposées au secrétariat de la Direction générale de l'Office de promotion et de gestion immobilière de Bir Mourad Rais sis à l'adresse suivante : 24 Avenue des trois Frères Bouadou Bir Mourad Rais - Alger.

L'ouverture des plis se fera en séance publique le même jour correspondant à la date de dépôt des offres à 13h au siège de l'OPGI de Bir Mourad Rais.

Dans le cas où le vingt et unième jour est un jour de repos légal ou férié, l'ouverture des plis aura lieu à la même heure le jour ouvrable qui suit.

- Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant trois (03) mois à compter de la date d'ouverture des plis.
- Les entreprises soumissionnaires sont invitées à prendre part à cette séance.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Direction du logement et des équipements publics de la wilaya de Tamanrasset

NIF : 099811019023819

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/2011

La direction du logement et des équipements publics de la wilaya de Tamanrasset lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour la réalisation d'un lycée 800/200 à In-Salah (Djouail) Tamanrasset répartie en plusieurs lots : Lot N°01 : Bibliothèque et annexes + 10 salles de classe + 04 blocs sanitaires + 04 laboratoires + dépôt factom + atelier factotum.

Lot N°02 : Administration + 06 salles de classe + 03 salles polyvalentes + 02 foyers + 02 salles séminaires + auditorium

Lot N°03 : Salle de sport + cantine 1/2 pension 200 rations

Lot N°04 : 07 logements 01 F1 + 02 F3 + 03 F4 + 01 F5

Lot N°05 : Réseau d'assainissement + AEP + réseau d'incendie + bâche à eau 80 m3 + mur de clôture + loge gardien et accès principal + plaque d'enseigne + abri poste transformateur + aménagement extérieur + terrain omnisport

Lot N°06 : Alimentation des blocs et éclairage extérieur + équipement de poste transformateur

Lot N°07 : Ouverture des voies + revêtement des voies en tuf + revêtement des voies en noir (enrobé).

Les entreprises qualifiées intéressées par le présent appel d'offres national ouvert peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction du logement et des équipements publics de la wilaya de Tamanrasset (bureau des études d'évaluation et formalisation des marchés) ou la subdivision de In Salah (SLEP) justifié par le bon d'achat de 2 000,00 DA non remboursable libellé au nom de l'atelier régional des techniques sahariennes (ARTS) cité Moufflon bloc U243 N°11 Tamanrasset ou antenne de In Salah.

Les entreprises peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots et peuvent bénéficier au maximum de deux lots.

Les soumissionnaires présenteront leurs offres scindées en offre technique et offre financière comme suit :

A - Offre technique (enveloppe A) : Les pièces doivent être légalisées et en cours de validité

- 1- Les pouvoirs du (ou des) signataire(s) appuyés par les pièces juridiques habitant le (ou les) signataire (s) à engager l'entreprise ou soumissionnaire
- 2- Planning de réalisation pour chaque lot
- 3- Copie légalisée du registre du commerce
- 4- Copie légalisée du casier judiciaire en cours de validité
- 5- Copie du certificat de qualification et de classification

- 6- Copie de l'extrait de rôle apuré ou avec échéancier en cours de validité
- 7- Copie de mise à jour CNAS en cours de validité
- 8- Copie de mise à jour CASNOS en cours de validité
- 9- Copie de mise à jour CACOBATPH en cours de validité
- 10- Copie légalisée de la carte d'immatriculation fiscale
- 11- Copie de la liste des moyens humains avec justification
- 12- Copie de la liste des moyens humains avec justification
- 13- Copie de références professionnelles
- 14- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés morales
- 15- Bilans des deux dernières années

B - Offre financière (enveloppe B)

- 1- Soumission dûment signée
- 2- Bordereau des prix unitaires dûment signé et paraphé
- 3- Devis quantitatif et estimatif dûment signé et paraphé

Les offres devront être déposées à la direction du logement et des équipements publics (DLEP) de la wilaya de Tamanrasset sise à Sorro Zin-Eddine (bureau des études, évaluation et formalisation des marchés) et doivent être présentées sous enveloppe fermée et anonyme contenant deux autres enveloppes A et B pour l'offre technique et l'offre financière respectivement, ne comportant aucune mention autre que l'expression :

Avis d'appel d'offres national ouvert N°06/2011
Réalisation d'un lycée 800/200 à In Salah (Djouail)
Lot N°.....

Soumission à ne pas ouvrir

Le délai de préparation des offres est de 21 jours à partir de la première parution de l'avis dans la presse et/ou le BOMOP. La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres de 08h00 à 12h00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 111 jours à partir de la première parution du présent appel d'offres. L'ouverture des plis se tiendra en séance publique le dernier jour de dépôt des offres à 14h00.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

Le Courrier DES SPORTS

EN : LA LISTE DES 22 JOUEURS RETENUS POUR LE MATCH FACE AU MAROC

FERRADJ, SOUDANI ET DOUKHA, LES NOUVEAUTÉS DE BENCHIKHA

Après moult attentes, le sélectionneur national, Abdelhak Benchikha, a rendu publique, hier, la liste des joueurs retenus pour le match face au Maroc, le 4 juin prochain à Marrakech.



Ph : Hatid B.



Ph : Hatid B.



Ph : Hatid B.

Une liste qui a connu plusieurs remaniements, avec la première convocation du portier de l'USM Harrach, Azzedine Doukha, ainsi que l'attaquant chélifien, Hillal Soudani et l'arrière droit de Brest (Ligue 1 française), Brahim Ferradj. Ce dernier a été supervisé par Benchikha, à Marseille, lors du match de son équipe face à l'OM, et a été convaincu par son rendement. Aussi, l'on note dans cette liste, le retour du trio composé de Matmour, Kadir et Guedioura. Trois joueurs qui ont longtemps manqué à l'EN pour cause de blessure. Si le retour des deux derniers était prévisible, en égard à la forme

actuelle qu'ils affichent avec leurs clubs respectifs, cela n'est pas le cas pour Matmour, qui ne rentre plus dans les plans de son coach à M'Gladbach et a été préféré à Djamel Abdoune, non-retenu, alors qu'il se trouve au summum de sa forme, où il a été désigné meilleur joueur du Championnat grec.

Pour ce qui est des mises à l'écart, et comme rapporté sur ces mêmes colonnes, le premiers en avoir fait les frais, est le portier de l'ES Sétif, Faouzi Chaouchi. Ce dernier, aurait payé cher ses dernières prestations avec son équipe. Aussi, l'attaquant de Bari, Abdelkader Ghezal, tout

comme celui de l'Ittihad Djeddah, Abdelmalek Ziaya, ne font pas partie de la liste des joueurs retenus. De même que pour Mohamed Meftah (JSM Béjaïa), Djabou Abdelmoumen et Metref Hocine (ES Sétif) qui avaient été retenus pour le match aller.

Le sélectionneur national, Abdelhak Benchikha, animera, ce mercredi, un point de presse, au niveau du centre de presse de l'OCO Mohamed-Boudiaf, pour s'expliquer sur ses choix, à quelques jours du coup d'envoi du stage préparatif, programmé en Espagne à partir du 20 du mois en cours.

Mohamed Benhamla

LISTE DES JOUEURS RETENUS

Gardiens de but : M'bolhi Rais (CF Krylia Sovetov), Zemmamouche Mohamed Lamine (MC Alger), Azzeddine Doukha (USM Harrach).
Défenseurs : Mehdi Mostefa (Nîmes), Brahim Ferradj (Brest), Anther Yahia (Bochum), Madjid Bougherra (Glasgow Rangers), Carl Medjani (Ajaccio), Bouzid Smail (Heart of Midlothian), Mesbah Djamel Eddine (Lecce), Nadir Belhadj (Al Sadd).

Milieux de terrain : Adlène Guedioura (Wolverhampton), Khaled Lemmouchia (ES Sétif), Medhi Lacen (Santander), Hassan Yebda (Naples), Karim Ziani (Kayserspor), Foued Kadir (Valenciennes), Lazhar Hadj Aïssa (ES Sétif), Ryad Boudebouz (Sochaux).
Attaquants : Rafik Djebbour (Olympiakos), Hilal Soudani (ASO Chlef), Karim Matmour (Borussia M'Gladbach).

Halilhodzic confirme ses contacts avec Raouraoua

Dans une déclaration faite, hier, au site internet spécialisé «Foot Africa», le technicien serbe, Yahid Halilhodzic, a confirmé les contacts qu'il a eus récemment, avec le patron de la FAF, Mohamed Raouraoua, pour une probable intégration dans le football national. Halilhodzic, dans ses mêmes déclarations, n'a pas spécifié la nature de la tâche qu'on lui a proposée, mais selon des sources fiables, il s'agirait soit du poste de directeur technique national qu'occupe actuellement Boualem Laroum en remplacement de Fodil Tikanouine, soit celui de conseiller du sélectionneur national, Abdelhak Benchikha.



M. B.

SELON LE CANARD ENCHAÎNÉ

Netanyahu aurait secrètement rencontré le Premier ministre du Qatar

Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu aurait, au cours de sa visite à Paris, secrètement rencontré le Premier ministre du Qatar, selon la dernière édition de l'hebdomadaire français Le Canard Enchaîné.



Selon le journal, au terme de sa rencontre avec le président Sarkozy, Netanyahu serait revenu à l'intérieur du Palais de l'Élysée par une porte dérobée pour y participer à une rencontre confidentielle avec le président Sarkozy et le Premier ministre qatari, cheikh Hamad bin Jassim al-Thani. Toujours selon l'hebdomadaire, cette rencontre a porté sur le processus de paix israélo-palestinien et sur les tentatives qui sont faites pour parvenir à un marché sur la libération de Guilad Shalit.

Il s'agirait d'un tournant dans les relations entre les deux pays, le Qatar ayant rompu ses relations avec Israël et fermé la représentation israélienne à

Doha en 2009. Selon le quotidien israélien Haaretz, généralement bien informé, au cours de 2010, le Qatar a adressé à au moins deux reprises des messages à Israël pour lui proposer de rétablir les relations entre les deux pays en échange de la mise en œuvre de projets et de l'introduction de matériaux de construction dans la Bande de Gaza. Ces propositions ont toutefois été rejetées par Netanyahu.

Des informations ont fait état de contacts préliminaires entre Israël et le Qatar concernant l'achat de gaz naturel afin de résoudre les problèmes d'approvisionnement en gaz égyptien. L'Égypte, qui se repositionne comme principal médiateur dans le dossier Guilad Shalit,

change les règles du jeu : Le Caire demande que la libération du soldat enlevé se fasse non seulement en échange de la libération de prisonniers mais aussi d'allègements supplémentaires du blocus de Gaza et de l'ouverture du poste-frontière de Rafah. Les Égyptiens ne se contentent pas d'agir pour résoudre le problème de Guilad Shalit.

C'est eux qui ont permis l'accord de réconciliation inter-palestinien, ce qui les a ramenés au devant de la scène proche-orientale, au moment où l'agitation diplomatique voire militaire du Qatar et sa volonté de présider aux destinées de la Ligue arabe, commence à irriter sérieusement les capitales arabes.

Mokhtar Bendib

MORT DE BEN LADEN

Le parlement pakistanais condamne l'opération américaine

Les élus pakistanais ont demandé une révision des relations avec les États-Unis à la suite de l'opération menée contre le leader d'Al-Qaïda dans une résidence d'Abbottabad...

Près de deux semaines après l'annonce de l'opération américaine qui a coûté la vie à Oussama Ben Laden, le torchon diplomatique continue de brûler entre le Pakistan et les États-Unis. Le parlement pakistanais a condamné samedi l'opération américaine dans laquelle le numéro un d'Al-Qaïda a été tué au début du mois et a demandé une révision des relations avec les États-Unis.

La veille, un double attentat suicide que les taliban pakistanais ont présenté comme un premier acte de représailles après sa mort a fait 80 morts à Charsadda, dans le nord-ouest du pays.

L'opération menée par les Navy Seals dans la nuit du 1er au 2 mai à la résidence que le chef de file d'Al-Qaïda occupait à Abbottabad, ville de garnison située à une cinquantaine de kilomètres de la capitale, a considérablement pesé

sur les relations entre Washington et Islamabad.

Elle a en outre valu un torrent de critiques à l'armée et au gouvernement pakistanais, qui n'ont apparemment pas su déceler la présence de Ben Laden sur leur territoire ni détecter l'opération du commando américain.

«VIOLATION DE LA SOUVERAINETÉ PAKISTANAISE»

«Le Parlement (...) condamne l'initiative unilatérale d'Abbottabad qui constitue une violation de la souveraineté pakistanaise», disent les élus dans un communiqué publié après l'audition de responsables des services de sécurité.

A l'occasion de cette audience, Ahmad Shuja Pasha, chef des services de renseignement (Inter-Services Intelligence, ISI), s'est d'ailleurs dit prêt à démissionner, selon un parlementaire.

Les autorités jugent absurde l'idée selon laquelle elles auraient fermé les yeux sur la présence à Abbottabad de

l'homme le plus recherché de la planète. Sans les taxes de complicité, le gouvernement américain a toutefois estimé que Ben Laden avait sans doute bénéficié d'une quelconque forme de soutien et s'est dit déterminé à en découvrir la nature.

LES RAIDS AMÉRICAINS SUR LES ZONES TRIBALES

La résolution adoptée samedi au parlement pakistanais invite Islamabad à couper les lignes d'approvisionnement des forces déployées en Afghanistan, faute d'une suspension des raids «inacceptables» menés par les drones américains contre les activistes islamistes des zones tribales.

L'un de ses raids avait fait cinq morts, quelques heures plus tôt, au Nord-Waziristan.

Le gouvernement pakistanais les dénonce régulièrement, mais Washington assure qu'ils entrent dans le cadre des accords bilatéraux.

COMMÉMORATIO DE LA NAKBA

Mort d'un jeune Palestinien à Al Qods

Les commémorations de la "Nakba" (catastrophe), l'exode des Palestiniens qui a suivi la création de l'État d'Israël en mai 1948, ont été endeuillées par la mort d'un jeune manifestant à Jérusalem-Est annexée.

Milad Saïd Ayache, 16 ans, est décédé de ses blessures tôt samedi matin après avoir été touché apparemment par balle dans le quartier palestinien de Silwan, théâtre de violences quotidiennes entre résidents et colons israéliens.

LES CIRCONSTANCES DE L'INCIDENT N'ONT PAS ÉTÉ ÉCLAIRCIES

Selon un oncle, l'adolescent "est mort après avoir été blessé au ventre". Un autre de ses parents a affirmé qu'il avait été blessé par un colon juif.

Les funérailles se déroulaient dans la matinée au pied des remparts de la Vieille ville de Jérusalem, en présence de 2.000 personnes, aux cris de "Dieu est grand" et "Par notre sang et par notre âme, nous vengerons ce martyr", a constaté l'AFP. La police israélienne a mis en garde contre "des troubles à l'ordre public pendant et après les obsèques" et promis d'"agir fermement pour empêcher tout incident".

Les manifestations marquant le début de la commémoration de la "Nakba" —qui culmineront dimanche— ont été émaillées vendredi d'incidents à Jérusalem-Est et en Cisjordanie. Les heurts les plus violents ont eu lieu après la prière musulmane du vendredi, dans les quartiers entourant la Vieille ville ainsi que dans le camp de réfugiés de Chouafat.

À Jérusalem, au moins une dizaine de Palestiniens ont été blessés lors de heurts avec les forces israéliennes. Dans un communiqué, la police israélienne a fait état de trois protestataires "très légèrement touchés" et de trois policiers légèrement blessés.

Au total, 34 Palestiniens ont été arrêtés dans la région de Jérusalem, a précisé le porte-parole de la police israélienne Micky Rosenfeld, assurant que les forces israéliennes n'avaient pas tiré à balles réelles. La police a déployé des milliers d'hommes en renfort à Jérusalem-Est, dans les localités palestiniennes environnantes et dans le nord d'Israël, où est concentrée la majorité de la population arabe, l'armée mobilisant de son côté sept bataillons supplémentaires en Cisjordanie occupée, avec des consignes de retenue pour éviter des effusions de sang.

Des rassemblements de solidarité ont été organisés vendredi en Jordanie et en Égypte. Au Caire, l'armée égyptienne a tiré en l'air pour disperser des manifestants rassemblés devant l'ambassade d'Israël afin de demander l'expulsion de l'ambassadeur et la rupture des relations avec Israël. Dans le même temps, les autorités égyptiennes ont fermé l'accès à la péninsule du Sinaï pour empêcher une marche du Caire à Gaza prévue samedi et dimanche à l'occasion de la commémoration de la "Nakba".

"Il y a des préparatifs de manifestations vers les frontières palestiniennes", dimanche 15 mai, date anniversaire de la "Nakba", a souligné jeudi un haut responsable palestinien, Nabil Chaath. La "Nakba" s'est traduite par l'exode de 760.000 Palestiniens, point de départ de la question des réfugiés, actuellement au nombre de 4,8 millions avec leurs descendants, répartis pour l'essentiel entre la Jordanie, la Syrie, le Liban et les territoires palestiniens.

RÉGIONS

BÉJAÏA

SIDI AÏCH

Un programme pour l'oléiculture

La région de Sidi Aïch a bénéficié d'un important programme de développement de l'oléiculture dans le cadre d'une décision ministérielle fixant la nomenclature des opérations éligibles au soutien de l'État.



«Je me demande comment on va développer la filière oléicole en excluant du soutien de l'État les parcelles dont la superficie est inférieure à 0,5 hectare et qui sont majoritaires dans notre région», s'interroge un paysan de Chemini.

C'est ainsi que les neuf communes relevant de la subdivision de l'agriculture de Sidi Aïch auront à partager 50 hectares d'oliviers attribués en vertu de ce nouveau dispositif, à charge pour les paysans souscripteurs de justifier de la possession d'une parcelle de terrain d'au moins 0,5 hectare et de satisfaire aux autres conditions d'éligibilité en vigueur. «50 hectares, c'est à la fois dérisoire pour un aussi grand nombre de concessions et trop ambitieux eu égard à l'indisponibilité de terrains agricoles nus», relève un responsable de la subdivision. «Dans le cadre du

Plan national de développement agricole, note-t-il, nous n'avons pu planter que 15 hectares d'oliviers en l'espace d'une décennie et prétendre planter 50 ha en une seule année relève d'une gageure».

Ce programme financé par le fonds national de développement de l'investissement agricole (FNDIA) soutient l'acquisition de plants à concurrence de 30%. La densité des plantations est fixée à 400 plants par hectare en intensifié et à 204 plants par hectare en mode semi intensif. «Nous avons surtout besoin d'opérations de densification pour étoffer nos oliveraies et rem-

placer les arbres décimés par les incendies, hélas cette opération n'est plus soutenue par l'État», se désole un agriculteur de la commune de Sidi Ayad. «Je me demande comment on va développer la filière oléicole en excluant du soutien de l'État toutes les parcelles dont la superficie est inférieure à 0,5 hectare qui sont majoritaires dans notre région et en faisant l'impasse sur des opérations aussi importantes que le greffage d'oléastres et la taille de régénération», s'interroge un agriculteur de Chemini, propriétaire d'un lopin acquis par dévolution successorale.

Nacer M.

TIZI OUZOU

Le PCD 2011 de Iflissen englouti dans le bétonnage des pistes

Pour l'année en cours, la commune déshéritée des Iflissen a bénéficié d'un plan communal de développement de 20 millions de dinars seulement. En comparaison à l'année écoulée, elle a perdu pas moins de 5 millions de dinars et ce alors que ses besoins en infrastructures, réparations et aménagements explosent. De plus, le plan communal de développement de l'année en cours, face aux besoins minimums de la population qui est de près de 20 000 âmes, ne représente qu'une somme insignifiante. D'ailleurs, pour être plus explicite, le

montant de développement alloué à cette population privée presque de toutes les commodités est seulement de 1000 dinars par personne et par an.

En outre, lors de la répartition du budget par les autorités locales, ces dernières ont retenu uniquement quatre pistes d'accès à bétonner, nous indique un élu local que nous avons interrogé sur le sujet. En effet, selon notre interlocuteur, le lan communal de développement 2011 ne servira qu'au bétonnage de quatre pistes. Elles sont sélectionnées parmi tant d'autres qui attendent leurs de bénéficier du

même intérêt. Désormais, les usagers de la piste desservant le village de Tissira, à l'est du chef-lieu de la commune, de celle menant au petit village Ihadadene ou encore de celle par laquelle on accède à l'antenne de la mairie des Ait Yousef et enfin d'une autre au cœur du village héroïque d'Iguer N'Salem, dans lequel s'était déroulée une fameuse partie de l'opération «L'oiseau bleu» durant la Guerre de Libération nationale, auront moins de difficulté à circuler dans un avenir proche.

Mohamed Ghernaout

Feraoun attend toujours son assainissement

En marge de la présentation du bilan annuel de l'APC des Iflissen, le maire de cette localité a été réalisé en 2008 et la promesse de prise en charge du problème de l'assainissement du village Feraoun et par la même occasion tout le versant ouest du village historique de Taksebt, dans le cadre du plan sectoriel de développement.

Le projet, selon le premier magistrat des Iflissen, sera réalisé en deux tranches vu l'énormité de son coût : six milliards de centimes. Ce qui dépasse de très loin les moyens d'intervention de l'APC qui n'a reçu pour l'année en cours que deux milliards de centimes dans son PCD.

Notons que ce village demeure à ce

jour en dehors du circuit du développement de la commune et tous les présidents qui se sont succédé à Iflissen depuis dix ans ont été informés de sa situation. A ce jour, les principales revendications des habitants de Feraoun demeurent le revêtement de la piste d'accès longue de seulement 400 mètres linéaires environ, de l'alimentation en eau potable des foyers ainsi que de la réalisation d'un réseau d'assainissement afin de mettre fin à l'usage risqué des fosses septiques qui menacent de terme de provoquer une pollution des nappes superficielles. En effet, le risque de maladie à transmission hydrique n'est pas à écarter à cause de ces eaux usées qui se déversent dans la nature. Cette situation dérange au plus haut point les habitants du paisible vil-

lage avec ses poches de prolifération d'insectes de tous genres qui les poursuivent jusque dans leurs foyers ainsi les odeurs nauséabondes que dégage la gigantesque fosse septique à ciel ouvert.

Ajoutons par ailleurs que la piste d'accès de ce village marginalisé, bras de la RN 24, est l'unique accès pour les habitants Feraoun, un accès qui rime souvent, s'il est pratiqué durant l'été, avec d'énormes difficultés en période hivernale. Les résidents ont à plusieurs reprises attiré l'attention des pouvoirs publics sur leur calvaire quotidien mais en vain. Ils ont même interpellé le wali par une lettre ouverte mais à ce jour aucune amélioration n'est à relever dans leur hameau.

M. G.

Lota attend le wali

Les habitants de la cité des 204 logements, connue sous l'appellation de Lota, attendent depuis plus de deux mois une réponse du wali et des élus locaux concernant la lettre qui leur a été adressée en guise de protestation contre la construction de deux tours de dix étages face à leurs habitations. Les habitants de cette cité auxquels se sont joint ceux du lotissement d'en face ont protesté contre ce projet de deux tours en bloquant la route située au lieu dit la zone et en empêchant l'entrepreneur d'engager les débuts des travaux. Une commission des services techniques s'est rendu sur les lieux afin de confirmer ou d'infirmier la conformité de l'implantation de ces deux tours. Après cette commission une lettre a été adressée au wali de Béjaïa et aux élus locaux (APC/APW) le sollicitant d'annuler ce projet et de le remplacer par un autre comme notamment une structure d'accompagnement comme une école primaire, un centre de soin ou une antenne postale sachant qu'au niveau de ce quartier aucun de ces structures n'existe malgré les centaines d'habitants qui y résident. Les citoyens s'interrogent aussi sur le moyen utilisé par cet entrepreneur pour laisser ses engins sur un terrain appartenant à une entreprise publique. Dans tous les cas, les habitants de cette cité ainsi que ceux du lotissement lui faisant face se disent déterminés à mener d'autres actions si toutefois les destinataires des lettres de contestation venaient à autoriser la continuité de ce projet de la discorde.

Boubekeur Amarani

BOUIRA

SAHARIDJ

Tifrat contribue

au renouveau rural

L'association Tifrat du village d'Ibelbaren dans la municipalité de Saharidj, une cinquantaine de kilomètres à l'est du chef-lieu de la wilaya de Bouira, est sur le point d'achever la réalisation d'un canal d'amenée d'eau en faveur des agriculteurs de la région. Ces canalisations vont servir à irriguer des superficies en vue d'augmenter leur rendement, jusque-là exécuté de manière traditionnelle et sans grande influence sur le volume production. Cet aqueduc, long de 2 000 mètres linéaires et réalisé avec l'aide de la commission européenne, a coûté 6 687 000 DA dont une partie, constituant le montant demandé à l'administration contractante, est de 5 349 000 DA. Le total des coûts éligibles de l'action est à hauteur de 80 % pris en charge par la commission européenne, comme tous les projets financés par cette institution, en collaboration avec des associations, qui, elles, doivent mobiliser les 20 % restants. Les objectifs généraux de cette réalisation sont l'amélioration des conditions de vie et de production des populations rurales, la contribution à la préservation et à la gestion rationnelle des ressources naturelles ainsi qu'au retour des populations dans leurs foyers et enfin valoriser le rôle de la femme rurale. Un objectif spécifique est assigné à cette opération, c'est celui de faciliter l'accès à l'eau d'irrigation et augmenter la superficie exploitée. Les bénéficiaires sont les 80 agriculteurs de la localité d'Ibelbaren et la population villageoise. Les résultats escomptés sont l'augmentation et l'amélioration de la superficie irriguée ainsi que l'augmentation de la production agricole. Cette action, que les paysans ont bien accueillie, sera sans aucun doute d'un apport certain pour l'irrigation des terres et leur exploitation rationnelle et efficace. La production, ainsi augmentée, contribuera au renouveau rural dans le cadre d'une proximité rurale plus importante et qui a démontré son efficacité dans la prise en charge des problèmes des régions montagneuses déshéritées.

Slimane Chabane

JOURNÉES DU THÉÂTRE PROFESSIONNEL DE CONSTANTINE

Le souffle de la jeunesse



Le théâtre de Constantine

Le jeune Faouzi Ben Brahim a donné au public qui a assisté jeudi soir au spectacle de clôture des Journées du théâtre professionnel de Constantine des raisons d'espérer un avenir radieux pour l'art des planches en Algérie.

Ce jeune de 26 ans, probablement le plus jeune metteur en scène de théâtre en Algérie, est en effet le maître d'œuvre d'un des spectacles les plus réussis de la manifestation et qui a agréablement surpris le public par sa qualité, en l'occurrence "Le maréage des loups", dernière production du théâtre régional de Batna, une pièce donnée en clôture de ces journées. Un coup d'essai qui "respire" le talent, tant par le choix du texte que par la qualité de la mise en scène et de la scénographie. Le public, présent en grand nombre, y a été sensible comme cela se sentait à travers son attention et ses réactions ponctuées par un standing ovation lorsque apparut sur scène, à la fin de la pièce, le jeune metteur en scène.

Le texte du "Maréage des loups" (Moustan'qaâ eddi'ab) pour le titre original était pourtant en arabe classique, ce qui ne manque pas d'interloquer

quelque peu au début du spectacle. Faouzi Ben Brahim, qui se dit adepte des textes de théâtre universel, n'a pas voulu toucher "à la traduction originale" de ce texte du dramaturge suisse d'expression allemande Friedrich Dürrenmatt, et dont le titre original est "Frank V". "C'est un peu par dépit que je me suis vu un peu contraint de passer à la mise en scène", explique ce jeune espoir des planches qui trouve que le public est "souvent peu considéré en Algérie" et même pris parfois pour un "taré" tant la plupart des spectacles qui lui sont servis font peu de cas de son intelligence. "J'ai voulu donner ma vision des choses et, Dieu merci, mes amis du théâtre de Batna m'ont fait confiance, comme je leur ai fait confiance en les choisissant comme partenaires de mon premier coup d'essai dans la mise en scène", a-t-il ajouté. Ce jeune homme de théâtre a dû travailler pendant deux ans sur ce texte qui est à l'origine une comédie musicale pour laquelle

il a fallu procéder à des décalages et des adaptations pour supprimer la partie musicale sans trop en altérer le fond. La pièce est une satire féroce du "Dieu argent" et des comportements avilissants et déshumanisants que son adoration génère dans son sillage.

Produit authentique du théâtre algérien, Faouzi Ben Brahim, dernier d'une fratrie de dix enfants d'une famille batnienne, a découvert très tôt son amour pour le théâtre et sa vocation pour le 4e art. Une fois le bac en poche, il n'a pas hésité à rejoindre l'Institut des arts dramatiques de Bordj El Kiffan où son talent a vite été remarqué. Il n'a pas tardé à jouer dans la cour des grands et dans des spectacles de Ahmed Rachedi, Sonia, et même avec le grand cinéaste syrien Nadjet Anzour dans "Mémoire de corps", le roman de la femme de lettres algérienne Ahlem Mostaghanemi, porté à l'écran par ce réalisateur et dans lequel Faouzi Ben Brahim s'est frotté au grand acteur syrien Djamel Souleyman.

5^e FESTIVAL DE LA MUSIQUE DIWANE

Dar Wasfane remporte le premier prix

La troupe Dar Wasfan de Constantine a remporté le premier prix de la 5^e édition du festival national de la musique Diwane, devant celle de "Blal Bouhadjar" de Aïn-Temouchent.

Les troupes Noujoum Saoura et Sidi Bilal de Tindouf ont remporté, à eux deux, le troisième prix de cette édition clôturée vendredi soir. Le jury a décerné ces prix sur la base de la qualité des prestations artistiques de ces troupes qui prendront part au prochain festival international de la musique et danse diwane, prévu en juillet prochain à Alger, ont indiqué les organisateurs. La cérémonie de remise des prix aux lau-

réats de cette manifestation a été marquée par le passage sur scène du Maître Majbar en compagnie de sa troupe et qui ont durant une heure subjugé le public avec des chansons tirées du répertoire de la musique Diwane et de plusieurs autres genres musicaux algériens. Cette 5^e édition du festival de la musique et danse Diwane, qui s'est tenue du 8 au 13 mai, a été aussi marquée par une très forte présence du public au stade "Ennasr", théâtre des représentations artistiques animées par une vingtaine de troupes de quinze wilayas du pays.

Dans le cadre de ce festival, une dizaine de communications ont été pré-

sentées par des chercheurs et universitaires nationaux, mettant en évidence l'apport de ce genre artistique au renforcement de la culture nationale, et donc "à la nécessité de sa préservation et valorisation", estime l'anthropologue Faiza Arkam Seddik, de l'université de Franche-Comté de Besançon (France). Le même avis est partagé par Mme Narriman-Zhor Sadouni, critique d'art à l'UNESCO, qui souhaite que "cette expression musicale et chorégraphique soit classée patrimoine national musique".

En marge du festival, une exposition d'instruments de musique traditionnelle a été organisée.

MILA

Un plan de sauvegarde permanent de la vieille ville

L'association des Amis du vieux Mila a organisé jeudi dernier, au musée du Moujahid, le 6^e colloque scientifique « Mila à travers l'histoire », avec notamment la contribution des professeurs universitaires en histoire et archéologie, à savoir Youcef Aibeche et Bouba Madjani, qui assurèrent des communications visant à dévoiler la richesse patrimoniale que recèle la région miléviennne, particulièrement la cité millénaire, devant une assistance majoritairement estudiantine. Le président de la formation organisatrice a tenu à mettre l'accent sur la nécessité d'une prise en charge efficiente à cette cité antique faisant partie intégrante de l'histoire de l'humanité. Cette structure a milité plus de cinq années pour la réhabilitation et la restauration de cette vieille ville qui subit les aléas du temps et le vandalisme de l'homme, tout en évoquant la situation déplorable dans laquelle se trouve cette cité millénaire, classée patrimoine national en date du 2 décembre 2009, ainsi que le projet de restauration de la mosquée Sidi Ghanem, première mosquée en Algérie et deuxième au Maghreb après celle de Kairouan en Tunisie, malgré l'enveloppe financière allouée qui est estimée à 14,8 milliards de centimes, ainsi qu'un montant de 1 milliard de centimes a été débloqué par le ministère de la culture depuis la classification de la cité pour l'étude d'un plan permanent de sauvegarde. Dans sa première participation à ce colloque, le premier magistrat de Mila, Abderrahmane Kadid, a souligné qu'il est impératif de lutter contre la dénaturisation de ce joyau archéologique qui doit avoir, avant qu'il ne soit effacé, une prise en charge agissante consistant en sa restauration et sa préservation. Le même responsable n'a pas manqué par ailleurs d'avancer que le plan de sauvegarde permanent de la vieille ville de Mila a été authentifié par les services concernés.

Abdelouahab Ferkhi

POÉSIE CHANTÉE

«MELHOUNE»

El-Amouadj dans les vagues

C'est avec un cœur gros et le verbe amer que nous avons rencontrés jeudi dernier Djelloul Ghemaz, poète de talent, personnalité du monde de l'éducation, connu au sein du milieu culturel et de la société civile de la ville de Bouismail et président de l'association El-Amouadj de poésie chantée « melhoune ». « Jusqu'à l'heure actuelle, nous n'avons toujours pas de local propre à l'association El-Amouadj et nous sommes profondément contrariés et déçus de ne pas avoir été retenu à l'occasion de la tenue des festivités entrant dans le cadre de la célébration « Tiemcen, capitale de la culture islamique 2011 », souligne notre poète en guise de préambule. Il ajoute avec une lassitude apparente : « Certaines associations, elles, n'ayant aucune activité notables, à faire valoir ont pourtant profité des largesses de l'Etat et de l'intérêt des autorités locales ». « Nous nous n'avons qu'une correspondance officielle de la part des responsables de l'APC nous affectons un local et il nous a été affecté juste le temps d'avoir une reconnaissance officielle », précise-t-il : « Au tout début, raconte notre artiste, nous formions un groupe de poètes composé entre autres de Mohamed Harket, Abderrahmane Azzoug, Mustapha Ouhilima, Abdelkader Kéballi et El Hadi Belaid ». Ce groupe était sollicité durant les années 2000 afin d'égarer les prime-times et les tranches des soirées ramadaniques qui avaient lieu alors. Interventions et poèmes déclamés étaient appréciés du grand public et des mélomanes.

C'est cet engouement et cet intérêt qui poussa Djelloul Ghemaz et les siens à aller voler de leurs propres ailes et à se constituer en association, officiellement avec agrément délivré, à cause de lenteurs administratives, qu'en date du 21 janvier 2010. « Nous tenons nos discussions et nos réunions au niveau des cafés publics et nos vœux sont de continuer à participer au niveau local ainsi que d'aller vers les festivals régionaux et nationaux programmés dans l'agenda du ministère de tutelle », tient-il à préciser. L'association El-Amouadj de la poésie chantée « melhoune » ne compte cependant pas s'arrêter là puisque figurent dans son plan d'expansion la sauvegarde de ce genre, soutenir les jeunes talents, le lancement d'une revue et enfin l'ouverture d'un café littéraire. El-Amouadj (les vagues) est une association culturelle locale implantée à Bouismail, dans la wilaya de Tipaza.

Cette ville côtière du littoral est de Tipaza est célèbre grâce au Festival de musique de jeunes organisé avant la décennie de la tragédie nationale annuellement au niveau du théâtre de verdure local.

Mohammed Djamel

64^e FESTIVAL DE CANNES

Les cinéastes femmes en force

Avec un nombre record de quatre films en compétition cette année, et plusieurs œuvres remarquées dans les sections parallèles, les femmes réalisatrices sont mieux représentées que jamais au festival de Cannes, abordant de front sexualité, famille et violence.

« Cela évolue dans le bon sens pour les femmes cinéastes », s'est enthousiasmée auprès de l'AFP la Néozélandaise Jane Campion. Seule femme Palme d'Or à ce jour (en 1993 pour "La leçon de piano", ex-aequo avec le Chinois Chen Kaige pour "Adieu ma concubine"), la cinéaste est cette année sur la Croisette comme conseillère sur le thriller érotique "Sleeping beauty", un premier film glané de l'Australienne Julia Leigh. Cette œuvre toute en tension suit une ravissante étudiante sans le sou qui accepte de dormir nue, sous somnifère, à disposition de vieux messieurs. Sa mère maquerelle en strict chignon recommande aux clients de se "sentir libres, personne ne vous observe", avec pour seule injonction "pas de pénétration". "Le personnage de Lucy montre une forme assez radicale de soumission", a expliqué la cinéaste, "mais elle est aussi dans une provocation perverse".

Ce premier électro-choc a été suivi par la tourmente de "We need to talk about Kevin" de l'Écossaise Lynn Ramsay, un film terrible et boulever-



Maiwenn a affirmé qu'elle détesterait que le festival instaure un quota de films pour garantir une présence féminine dans sa sélection.

sant sur une impossible relation mères-fils qui culmine dans un carnage commis par l'adolescent dans son lycée. Aussi, entre rires et larmes, la Française Valérie Donzelli fait le buzz depuis deux jours sur la Croisette avec "La guerre est déclarée", qui raconte avec distance et humour l'épreuve vécue de parents qui font face au cancer de leur enfant.

Évoquant ces films de femmes, plusieurs critiques ont souligné qu'ils n'auraient pas pu être réalisés par des hommes. Vaste question. L'Israélienne Hagar Ben Asher, qui a présenté son premier film "The slut" (la traînée) en Semaine de la Critique, sur une campagne qui multiplie les partenaires sexuels, conteste cette affirmation. "Un homme aurait-il pu tourner mon film ? Cette question doit rester sans réponse, elle est sans fin. Ne s'agit-il pas d'avantage de différences de personnalité, de sensibilités singulières ? Est-ce qu'une autre femme aurait pu le faire ?", dit-elle à l'AFP. Sur la sexualité féminine, elle concède que les cinéastes femmes abordent "sans doute la question de façon moins détournée, plus

directe". La Française Maiwenn, qui présentait avec "Polisse" le quatrième film de la compétition et le troisième tourné par une femme, a affirmé qu'elle "détesterait" que le festival instaure un quota de films pour garantir une présence féminine dans sa sélection. Les sélectionneurs "aiment suffisamment le cinéma pour juger si un film a sa place à Cannes. Choisir entre les hommes et les femmes serait déplorable", a-t-elle déclaré en conférence de presse. Si elle évoque "la misogynie" présente "sur le plateau et parfois avec les financiers", Maiwenn qualifie la présence de quatre femmes en compétition d'heureux hasard qui ne suscite "pas de débat". Son troisième long métrage attrape à bras le corps la violence et la maltraitance sexuelle infligées aux enfants, en suivant le quotidien de policiers de la Brigade de protection des mineurs.

Mercrredi, la Japonaise Naomi Kawase sera en compétition pour la troisième fois avec "Hanezu", un film autour de la nature et du plaisir perdu de l'attente.

«La guerre est déclarée» séduit la Croisette

« La guerre est déclarée », l'hymne à la vie d'un couple amoureux de cinéma, Valérie Donzelli, actrice et réalisatrice française, et Jérémie Elkaim,

séduit la Croisette, après avoir fait l'ouverture de la 50^e édition de la Semaine de la critique. Œuvre singulière, "La guerre est déclarée" abordait pourtant un thème dangereux, pouvant flirter avec l'overdose de pathos : Roméo et Juliette, couple de jeunes et beaux Parisiens, apprennent que leur très jeune fils a une tumeur au cerveau. Le récit couvre plusieurs années de cette lutte sans merci contre la maladie et ballote le spectateur dans les couloirs d'hôpitaux et les salles d'opération ou d'examen, au gré des rendez-vous avec médecins généralistes, grands chirurgiens, spécialistes du cancer, etc.

Entre ces moments "médicaux", on suit les deux personnages, joués par la réalisatrice et son co-scénariste, Jérémie Elkaim, avec leurs proches, famille et amis, dans leur vie quotidienne bouleversée par le drame qu'ils sont en train de vivre. À cela, il faut ajouter un autre ingrédient risqué : le film est tiré de la véritable histoire vécue par Valérie Donzelli et Jérémie Elkaim, parents d'un petit garçon, Gabriel, qui a souffert d'un cancer. En soi, le film a donc tout du tire-larmes. Pourtant, son ton

et sa forme (tournage façon clip, éléments de comédie musicale, ralenti, bande-son éclectique) font qu'il n'en est rien. "On a toujours cherché à trouver la bonne distance, la poésie qui allait permettre de traiter ce sujet", a expliqué Jérémie Elkaim. Quant à Valérie Donzelli, elle confesse que son "plaisir de faire des films vient de son plaisir de spectatrice", ajoutant "aimer mélanger les émotions". Le spectateur navigue effectivement entre rires et larmes, tout au long d'1h40 d'un film qui se veut surtout une célébration de la vie et de l'amour.

Jeudi soir, lors de sa présentation en ouverture de la 50^e semaine de la Critique, sélection parallèle dédiée à la découverte de nouveaux talents, "La guerre est déclarée" a été acclamée debout. Dès le début du générique de fin, la salle dans laquelle se trouvait le ministre français de la Culture, Frédéric Mitterrand, a vivement applaudi le film. Installés au milieu de la salle, Valérie Donzelli et Jérémie Elkaim, ont été longuement salués, la réalisatrice pleurant à chaudes larmes avant de danser avec son partenaire.

Descente de «Polisse» dans l'enfance maltraitée

Opération coup-de-poing pour le premier des quatre films français en compétition à Cannes vendredi avec la descente de "Polisse" de Maiwenn à la Brigade de protection des Mineurs. Pour son troisième long métrage, la jeune femme (35 ans) attrape à bras le corps la violence faite aux enfants et toutes les formes de maltraitances sexuelles qui les ciblent en suivant le quotidien d'une dizaine de policiers de la "BPM", incarnés par la génération la plus en vue du cinéma français, de Karin Viard à Nicolas Duvouchelle ou Marina Foïs. Après avoir vu un documentaire à la télévision, Maiwenn Le Besco, mais connue sous son seul prénom, a demandé à effectuer un stage parmi ces policiers confrontés chaque jour aux jeunes victimes : "C'est ce qui m'a donné envie de faire ce film : j'ai été séduite par la passion de ces policiers pour leur métier", a-t-elle expliqué vendredi devant la presse. "Et j'ai très vite compris que chacun d'entre eux avait de bonnes raisons personnelles d'être là". Chaque situation filmée s'inspire donc d'une histoire dont elle fut témoin ou qui lui a été racontée, couvrant à l'arrivée une grande variété d'abus possibles. Et elle se dit "frappée", au passage, par "l'état de la sexualité chez les adolescents, prêts à tout pour un MP3 ou un portable". Elle met d'ailleurs en scène une gamine de 14 ans qui confesse "avoir sucé" des garçons pour récupérer son téléphone : "Quand même, c'était un smartphone", justifie-t-elle. "Quand on traite ce genre de sujet, on ne peut pas se montrer approximatif", insiste sa co-scénariste et actrice Emmanuelle Bercot. "Il fallait être précis, réaliste et fidèle, notamment dans la façon de montrer les interrogatoires des enfants". "Les policiers se sont même prêts avec nous à des simulations d'interrogatoires" pour pouvoir les écrire et les jouer au plus juste, ajoute-t-elle. Un vrai travail d'enquête traduit par des personnages, eux, fictifs. Mais réalistes. Ainsi les dialogues oscillent sans cesse entre l'infinie précaution du langage quand il s'agit de faire raconter à un enfant les sévices qu'il a subis et qui doivent être nommés le plus précisément possible. Et la crudité des échanges entre les policiers, qui se racontent - femmes et hommes - leurs "histoires de cul". Là encore, expérience vécue par la réalisatrice : "moi-même, au bout de trois, quatre jours de stage, je balançais". "C'est une façon pour eux de décompresser en libérant par des vannes ce à quoi ils sont confrontés dans leur travail", estime Emmanuelle Bercot. Outre ses acteurs pro, Maiwenn a débusqué des enfants d'un réalisme inouï, castés parmi les apprentis comédiens et dans la rue, auxquels elle a fait passer des essais avant de leur expliquer le sujet de son travail : des enfants victimes et des policiers pour les défendre. "Ils étaient motivés par le sentiment de défendre une cause, comme une conscience. C'était très digne et très pur". Ses acteurs avouent pour certains avoir changé de regard sur la police avec ce film. Telle Karine Viard qui souligne avoir "rencontré des gens très dévoués, très sophistiqués, intelligents". Jérémie Elkaim, qui incarne l'intello de la brigade au parler riche et précis, avoue que pendant le tournage, il ne pouvait se défaire d'un sentiment de "parano" : "l'impression que dans chaque maison il pouvait se passer quelque chose. Eux aussi (les policiers) disent que c'est difficile pour eux au début de ne pas voir un violeur derrière chaque personne". Joey Starr, l'un des policiers du film, se défend en revanche d'avoir revisité sa vision des flics. Le rappeur, par ailleurs compagnon de Maiwenn à la ville, chantait "Nique la police" en 1993 avec le groupe NTM.

ANNIVERSAIRE

C'est le vendredi 13 mai que notre adorable petit prince

DANIL

a soufflé sa 5^e bougie.

En cette heureuse occasion, maman Sameh, papa Baby, sa sœur Dania, sa toute sa famille et surtout mamy Dounya, lui souhaitent une longue et heureuse vie, et remercient beaucoup tata Malika de la crèche Salé.

Gros bisous et joyeux anniversaire !

